

reliefs

Le magazine du Conseil général – janvier / février 2014 – n°61

DEUX MOIS D'AVANCÉES

INTERVIEW DE HERVÉ SAULIGNAC

FOCUS CANTON

VALLON-PONT-D'ARC

SATILLIEU

Grand angle

1914-1918 :
un centenaire
ardéchois

DEUX MOIS D'AVANCÉES

4 :: UN BUDGET QUI CONJUGUE RIGUEUR ET AMBITION

ÇA NOUS CONCERNE

6 :: BIENVENUE À LA CITÉ DE LA PRÉHISTOIRE

8 :: ROUTES : UN RÉSEAU VITAL À SOIGNER

10 :: ÉDUCATION : ORIENTATION, C'EST LE MOMENT D'Y PENSER !

FOCUS CANTON

12 :: VALLON-PONT-D'ARC / SATILLIEU

LE PORTRAIT

19 :: CÉLINE CAILLET

INITIATIVES

20 :: ENTREPRISE D'ENTRAÎNEMENT PÉDAGOGIQUE DE THUEYTS

22 :: DES ÂNES À LA BOISSINE

24 :: LIBRES PROPOS

L'AGENDA

25 :: C'EST L'HIVER, SORTEZ DE CHEZ VOUS !

C'EST BEAU, C'EST BON

30 :: L'AGNEAU

INFOS CONTACTS

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Hôtel du Département
BP 737 - 07007 Privas Cedex
tél. 04 75 66 77 07

ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ
04 75 66 78 07

MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPÉES
0 800 07 07 00

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Place André Malraux • Privas
04 75 66 98 00

ARDÈCHE DÉVELOPPEMENT
04 75 66 75 20

INFOS TRANSPORTS ET ROUTES
N° Cristal - appel non surtaxé
09 69 39 07 07

L'ARDÈCHE EN LIGNE
www.ardeche.fr
info@ardeche.fr

blog développement économique
<http://entreprendre.ardeche.fr>

 facebook.com/cgardeche

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ARDÈCHE N° 61 JANVIER / FÉVRIER 2014

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : FLORIANE THIERY / RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : CORINE FONTANARAVA / RÉDACTION : ISABELLE BONNIER, CORINE FONTANARAVA, EDWIGE PROMPT / CRÉDITS PHOTO : SAUF MENTION, DIRECTION DE LA COMMUNICATION / CONCEPTION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION / CRÉATION MAQUETTE : DIRECTION DE LA COMMUNICATION / MISE EN PAGE : SCOOP COMMUNICATION, 45, OLIVET / IMPRESSION : IMPRIMERIE ROCKSON, 13, ROGNAC / TIRAGE : 143 000 EXEMPLAIRES / DISTRIBUTION : LA POSTE – ADREXO - ISSN 1292-9867
CONTACTER LA RÉDACTION : COM@ARDECHE.FR

GRAND ANGLE



14-18 : UN CENTENAIRE ARDÉCHOIS

2014 – 2018. Pendant quatre ans, la France et le monde vont commémorer la Première Guerre mondiale. Ce foisonnement d'initiatives culturelles, éducatives et pédagogiques est relayé par les acteurs locaux ardéchois, mobilisés depuis plusieurs mois autour des préparatifs du centenaire. L'enjeu est de taille : transmettre la mémoire d'un événement historique qui a touché dans leur chair toutes les familles. Mais dont il ne reste plus aucun témoin vivant.

14 298

Ardéchois
tués pendant
la Première
Guerre
mondiale

900

lieux de mémoire
en hommage
aux morts de
1914-1918 (monuments,
plaques, croix...) dans le département

116

familles
ont apporté des
objets liés à la
guerre aux Archives
départementales
en novembre

Sur cette double page, quelques documents d'archives liés à la guerre. 1. Carte photo. 2. Le journal d'annonay de 1914. 3. Portrait de poilu. 4. Vieux croquis d'un des soldats de la Première Guerre mondiale. 5. Carte postale. 6. L'Humanité le 11 novembre 1918. 7. L'Humanité le 11 novembre 1918.

GRAND ANGLE

> COMITÉ DU CENTENAIRE

Au plan national, la mission du centenaire de la Première Guerre mondiale prépare et accompagne la mise en œuvre du programme commémoratif. Elle s'appuie sur un réseau de comités départementaux. Présidé par le préfet, le comité du centenaire en Ardèche réunit des représentants des collectivités, des services de l'État, des anciens combattants, la Fédération des œuvres laïques – Ligue de l'enseignement, la Revue du Vivarais, l'association « Mémoire d'Ardèche et Temps présent »...

• d'infos : <http://www.ardeche.gouv.fr> / <http://www.memoire-14-18.fr>

11 novembre 1918. Avec la signature de l'armistice à la clairière de Rethondes s'achève la Première Guerre mondiale. Débutée quatre ans plus tôt après l'assassinat de François-Ferdinand d'Autriche le 28 juin 1914 à Sarajevo. De cette terrible épreuve collective, la société française sort exsangue et bouleversée. Comme tous les départements ruraux, l'Ardèche a payé un très lourd tribut avec plus de 14 000 « morts pour la France », soit 4,3 % de la population. Les trois quarts étaient « cultivateurs », des paysans des Boutières, du Plateau, des Cévennes, de la basse Ardèche... Si chaque commune, chaque famille a été touchée, certaines communes ont été totalement vidées de leurs forces vives : le canton de Coucouron a perdu 5,1 % des siens au champ d'honneur ; de 1911 à 1921, la population de Burzet est tombée de 2 541 à 834 habitants. Cette saignée démographique a brutalement accéléré les mutations économiques et sociales en germe en Ardèche depuis le fin du XIX^e siècle : l'exode rural, le déclin de l'agriculture familiale et des industries traditionnelles...

« Comment commémorer sans témoin, perpétuer le souvenir ? »

1^{er} janvier 2014. La France et toutes les nations ayant participé à ce premier conflit mondial entrent dans un cycle commémoratif de 4 ans. Lancé officiellement par le président de la République le 11 novembre, le centenaire de la Grande Guerre, c'est un foisonnement d'initiatives à dimensions culturelles, éducatives et pédagogiques. Un moment important de rassemblement et de cohésion nationale. Cet événement mémoriel d'une durée et d'une ampleur atypiques doit relever un défi inédit : comment commémorer sans témoin, transmettre la mémoire, perpétuer le souvenir ? En Ardèche, où le dernier poilu Alexis Tondil s'est éteint en 2005, le mouvement associatif, les collectivités et les services de l'État se mobilisent depuis plusieurs mois pour mettre sur pied un programme de manifestations abordant tous les aspects de cet événement. Le centenaire, c'est aussi l'occasion de replonger dans les archives familiales, d'interroger nos grands-parents ou de conduire nos enfants aux monuments aux morts... Car nous sommes tous dépositaires de l'héritage légué par les combattants de 1914-1918.

14 | **reliëfs** n°61 | janvier / février 2014

janvier / février 2014 | **reliëfs** n°61 | 15

GRAND ANGLE

14-18 : UN CENTENAIRE ARDÉCHOIS

::14

2014 – 2018. Pendant quatre ans, la France et le monde vont commémorer la Première Guerre mondiale. Ce foisonnement d'initiatives culturelles, éducatives et pédagogiques est relayé par les acteurs locaux ardéchois, mobilisés depuis plusieurs mois autour des préparatifs du centenaire. L'enjeu est de taille : transmettre la mémoire d'un événement historique qui a touché dans leur chair toutes les familles. Mais dont il ne reste plus aucun témoin vivant.

ABORDONS 2014 AVEC L'ENVIE D'ENTREPRENDRE !

L'Ardèche a un avenir. Après des années d'exode rural, les villes ne sont plus le lieu unique vers lequel les populations convergent. Les territoires ruraux regagnent en attractivité de même que leurs habitants aspirent à vivre au pays et portent de nouvelles exigences pour cela. Loin du « retour à la terre », les aspirations individuelles et la recherche du « mieux vivre » modifient le regard porté sur nos territoires. Nous avons désormais à penser autrement la ruralité.

Il y a diverses façons de l'envisager. Celle nostalgique d'un territoire tourné seulement vers ses traditions ou un passé révolu. Et puis il y a ce regard plus engageant d'un formidable espace de vie qui redécouvre des forces insoupçonnées au point d'imaginer sa capacité à relever les défis de demain.

Si le monde est tel que chacun le voit, c'est dans un regard partagé qu'il pourra être tel qu'on le veut. Pour cela, puissions nous, en cette nouvelle année, porter les mêmes ambitions et nourrir les mêmes espoirs pour l'Ardèche. Soyons convaincus que la ruralité est une chance et que cette terre de projets, débordante de savoir-faire et de talents, a un avenir !

Je ne veux pas ignorer ceux qui doutent face à la crise que nous traversons. Mais la résignation et le renoncement ne sauraient l'emporter. Je persiste à croire que nous sommes à l'aube d'un renouveau qui conduit nombre de Français à tourner leur regard vers cette France que leurs parents ou leurs grands-parents ont quittée par la force des choses.

La vitalité culturelle de l'Ardèche, la qualité de ses conditions d'éducation, le dynamisme de ses entreprises et de ses services, la diversité de ses paysages, la densité de son histoire,

sa position de carrefour stratégique et l'image positive que véhicule ce département, constituent des signaux d'espoir, plus qu'une invitation, une obligation qui

nous est faite de ne jamais baisser les bras pour que chacun puisse entrevoir un horizon meilleur.

Que 2014 vous apporte la confiance, l'optimisme et la force de servir ce beau département, formidable source d'énergie et d'ambition collective !

Je vous souhaite une belle année, à vous même ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers.

**« Nous avons
à penser
autrement
la ruralité »**

HERVÉ SAULIGNAC

Président du Conseil général



© Matthieu Dupont



ÉCOTAXE POIDS LOURDS

Le Conseil général, réuni en assemblée plénière le 4 novembre dernier, a adopté un vœu pour la suppression de l'écotaxe poids lourds, tout en rappelant son attachement à la mise en place d'une véritable fiscalité écologique.

VISITE MINISTÉRIELLE

Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, était en Ardèche en novembre dernier. Accompagné de nombreux élus parmi lesquels Hervé Saulignac, président du Conseil général, le ministre est venu à la rencontre des acteurs locaux, notamment ceux des filières vinicole et castanéicole.

DANIEL LARRIBE REÇU À PRIVAS

Le président Hervé Saulignac, le préfet Bernard Gonzalez, le sénateur-maire de Privas Yves Chastan et le député Pascal Terrasse ont accueilli à l'Hôtel du Département, le 22 novembre dernier, l'ex-otage Daniel Larribe, enlevé au Niger en septembre 2010. Le Conseil général de l'Ardèche, associé à la ville de Privas, avait tenu à afficher sa solidarité avec sa famille en déployant une banderole sur la façade du théâtre de Privas. Celle-ci a été décrochée fin octobre au moment de sa libération et de celle de ses trois compagnons Thierry Dol, Marc Feret et Pierre Legrand.



> Daniel Larribe a tenu à remercier personnellement les élus ardéchois de leur soutien.



©Tristan Zilberman

:: Budget primitif 2014 ::

INTERVIEW DU PRÉSIDENT HERVÉ SAULIGNAC

Réuni en séance plénière les 16 et 17 décembre, le Conseil général a voté le budget primitif pour l'année 2014. Au-delà d'un simple exercice comptable, ce budget traduit des décisions et des engagements en direction des Ardéchois et des territoires. Décryptages avec Hervé Saulignac, président du Conseil général.

Reliefs : Comment ce budget primitif a-t-il été construit ?

Hervé Saulignac : On le sait, la période de crise n'est pas terminée. Les Ardéchois sont nombreux à la subir et à faire des efforts, à se priver parfois. Il est pour moi important de leur dire qu'ils ne sont pas seuls dans cette période. Je veux qu'ils sachent que l'argent public qui se fait rare nous impose de le gérer au mieux. J'ai demandé aux services du Conseil général et aux vice-présidents d'appliquer une rigueur plus importante encore dans l'utilisation des deniers publics. Il faut être aussi rigoureux que peut l'être une famille aux revenus modestes. J'assume cette rigueur. Elle n'est ni austérité ni injustice. C'est une façon d'être solidaire des efforts de chacun. L'impôt sur le foncier bâti, le seul qui revient désormais au Conseil général, ne sera donc pas augmenté en 2014.

Reliefs : Comment cela se traduit-il ?

Hervé Saulignac : D'abord par la maîtrise budgétaire de nos dépenses en renonçant parfois à des dépenses qui n'ont plus lieu d'être ou en les réduisant. J'ai demandé aux services et aux élus de rechercher également des économies sur certains postes, en réfléchissant à la mutualisation de nos besoins et de ceux de nos organismes satellites*, en rationalisant l'usage de notre patrimoine comme on vient de le faire à Annonay avec l'ouverture de la Maison du

département... Les postes d'économies existent, il faut les trouver, les anticiper, mais surtout reconsidérer nos façons de travailler. En parallèle, nous avons su développer depuis plusieurs années ce que l'on appelle la culture de la ressource. Rechercher, quand cela est possible, des financements ailleurs, auprès de la Région, de l'État, de l'Europe...

Reliefs : Quelles sont donc les grandes orientations / priorités de ce budget primitif ?

Hervé Saulignac : La rigueur ne constitue pas un projet en soi. Bien au contraire, elle a du sens si elle produit des effets positifs sur le budget. C'est grâce à ce travail de bonne gestion que nous pourrions consacrer 70 M€ à des investissements nécessaires pour les Ardéchois. Cet investissement public est aussi un vrai levier de développement, de création d'emploi local et de soutien aux entreprises ardéchoises. Lorsque nous investissons 1 euro, il est multiplié par 2,5. Ce budget démontre qu'il n'y a pas de fatalité puisque, même dans des temps difficiles, il est encore possible d'avancer, de construire l'avenir, n'oubliant ni la jeunesse ni la solidarité vis-à-vis des Ardéchois. ●

* Syndicat départemental d'équipement de l'Ardèche, CAUE, Agence de développement touristique, Service départemental d'incendie et de secours, Vivarais habitat, Conservatoire Ardèche musique et danse...

401 M€

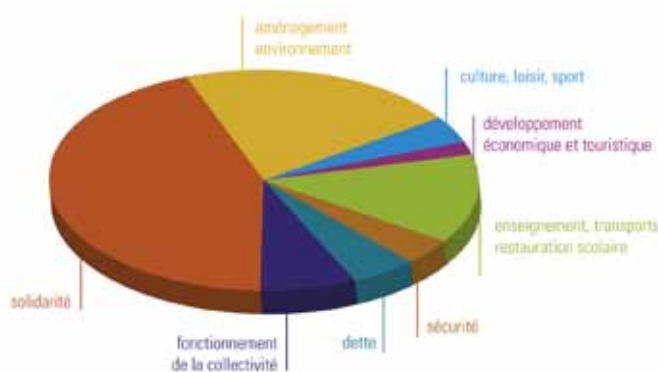
Le montant du budget primitif 2014 voté par le Conseil général les 16 et 17 décembre.

:: Budget primitif 2014 ::

UN BUDGET QUI CONJUGUE RIGUEUR ET AMBITION

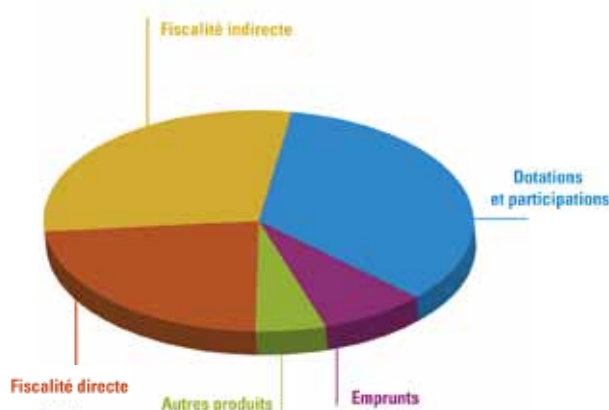
Mettre en place des actions solidaires, utiles et tournées vers l'avenir pour les Ardéchois tout en maîtrisant de façon rigoureuse la dépense publique, c'est l'objectif du budget primitif 2014 que vient de voter le Conseil général.

Dépenses pour 100 euros



- 19 €** Aménager le territoire et préserver l'environnement
- 4 €** Favoriser la culture, le sport et les loisirs
- 2 €** Soutenir le développement économique et touristique
- 13 €** Enseignement, transports et restauration scolaire
- 4 €** Assurer la sécurité de la population (pompiers...)
- 6 €** Rembourser la dette
- 7 €** Faire fonctionner la collectivité
- 45 €** Accompagner les Ardéchois à tous les âges de la vie

Recettes



- 93,4 M€** Fiscalité directe (taxe sur le foncier bâti, CVAE, IFER)
- 123,4 M€** Fiscalité indirecte et fiscalité transférée par l'État (notamment à la suite de la décentralisation et de la réforme fiscale)
- 136,4 M€** Dotations, participations et compensations
- 27,5 M€** Emprunts
- 20,3 M€** Autres

C'EST DIT... C'EST FAIT !

Aide humanitaire pour les Philippines

Le Conseil général a décidé d'accompagner deux associations ardéchoises qui sont intervenues aux Philippines en urgence pour venir en aide aux populations touchées par le typhon Haiyan en novembre dernier. Aides actions internationales pompiers, association présente durant un mois sur place pour procéder au sauvetage et aux premiers secours et assister les populations sur le plan sanitaire, et le Secours populaire français, qui a assuré notamment la distribution d'aide alimentaire et de produits de première nécessité, ont bénéficié d'un soutien total de 3 000 €.

Inauguration de l'Ehpad de Marcols-les-Eaux

Après plus de deux ans de travaux, vendredi 13 décembre, le président Hervé Saulignac, Laetitia Serre, conseillère générale du canton de Saint-Pierreville, et Pascal Terrasse, député, ont participé à l'inauguration de la nouvelle maison de retraite « Camous Salomon » de Marcols-les-Eaux. L'établissement, entièrement reconstruit, dispose aujourd'hui de 100 chambres équipées, d'une unité pour personnes désorientées de 14 lits, d'espaces conviviaux de vie collective et d'espaces extérieurs accessibles de plain-pied. Le Conseil général apporte une subvention de plus de 1,2 M€ pour un coût total de l'opération qui s'élève à près de 11,5 M€.

Mise en place d'un pont-rail à Guilherand-Granges

Afin de permettre la suppression, en 2015, du passage à niveau des Freydières situé à Guilherand-Granges, Réseau ferré de France a mis en place récemment un pont-rail passant sous la voie ferrée. Inscrit sur la liste des passages à niveau prioritaires, celui de Guilherand-Granges fait l'objet d'un programme de suppression. Ces travaux, réalisés par Eiffage TP et Laurans, sont financés à 60 % par Réseau ferré de France et à 40 % par le Département. Cette fermeture va permettre au Conseil général d'entamer dans les mois qui viennent les travaux du contournement routier de Saint-Péray.



RENCONTRES DU TOURISME LE 6 MARS

L'Agence de développement touristique de l'Ardèche (ADT 07) organise les 3^{es} Rencontres du tourisme ardéchois le 6 mars à Aubenas, espace Lienhart.

À partir de 14 h, tous les professionnels du tourisme ardéchois (hébergeurs, gestionnaires de sites touristiques et de loisirs, restaurateurs...) sont invités à venir se rencontrer, diffuser leur documentation, s'informer sur les grands projets touristiques. Une bourse d'échange de plus en plus fréquentée.

+ d'infos :

françoise.amri@ardeche-guide.com

AMBASSADEURS CHAUVET / UNESCO

Une belle mobilisation. Une centaine de professionnels du tourisme ardéchois ont participé au concours de l'ADT organisé à leur intention pour les encourager dans une démarche de parrainage et de sensibilisation de l'impact Unesco sur l'Ardèche. Véritables ambassadeurs de cet enjeu de territoire, ils ont recueilli, en à peine 6 mois, 4 700 signatures supplémentaires. Aujourd'hui, 25 000 personnes ont apporté leur soutien à la candidature Unesco de la grotte Chauvet. L'objectif est, rappelons-le, d'atteindre 36 000 signatures avant l'été, date à laquelle l'Ardèche saura si elle bénéficie du label tant convoité.



:: Le musée d'Orgnac-l'Aven entièrement rénové ::

BIENVENUE À LA CITÉ DE LA PRÉHISTOIRE

D'ici quelques semaines, la nouvelle Cité de la préhistoire ouvrira ses portes à Orgnac-l'Aven. Cette « cité » est l'aboutissement d'une rénovation ambitieuse de l'ex-musée. Une métamorphose qui s'inscrit dans la mise en réseau des sites culturels du territoire, impulsée par la création de l'Espace de restitution de la grotte Chauvet-Pont-d'Arc.

À compter du 1^{er} février, la Cité de la préhistoire, labellisée Musée de France, va inviter les visiteurs à embarquer pour un voyage dans le temps, à la rencontre des premiers Européens. Le parcours de visite s'organise en sept séquences progressives, allant du paléolithique moyen au premier âge du fer (soit de - 350 000 à - 500 ans). Les objets, vestiges authentiques ou fac-similés, seront présentés de manière dynamique dans leur contexte d'utilisation. Tables interactives, bornes multimédias et films vidéo ainsi que des ateliers de démonstrations et des animations participatives devraient permettre au public d'avoir une vision réaliste des gestes et savoir-faire préhistoriques et de mieux comprendre le quotidien de nos ancêtres.

La nouvelle muséographie a permis de sortir des réserves certaines pièces d'exception jusqu'alors invisibles. Destiné aux néophytes comme aux initiés, ce nouveau site culturel est à la fois pôle de recherches archéologiques et centre de conservation du patrimoine. La rénovation du musée d'Orgnac-l'Aven et son évolution en Cité de la préhistoire vont permettre un meilleur accueil des 100 000 visiteurs annuels, offrant désormais une accessibilité adaptée à tous les publics. Cet embellissement représente un investissement de 3,5 M€, financé par l'État, la Région Rhône-Alpes, le Conseil général (750 000 €) et la commune d'Orgnac-l'Aven. ●

+ d'infos : www.orgnac.com

:: MuséAl, musée archéologique d'Alba-la-Romaine ::

OUVERTURE DE LA SAISON 2014 EN FÉVRIER

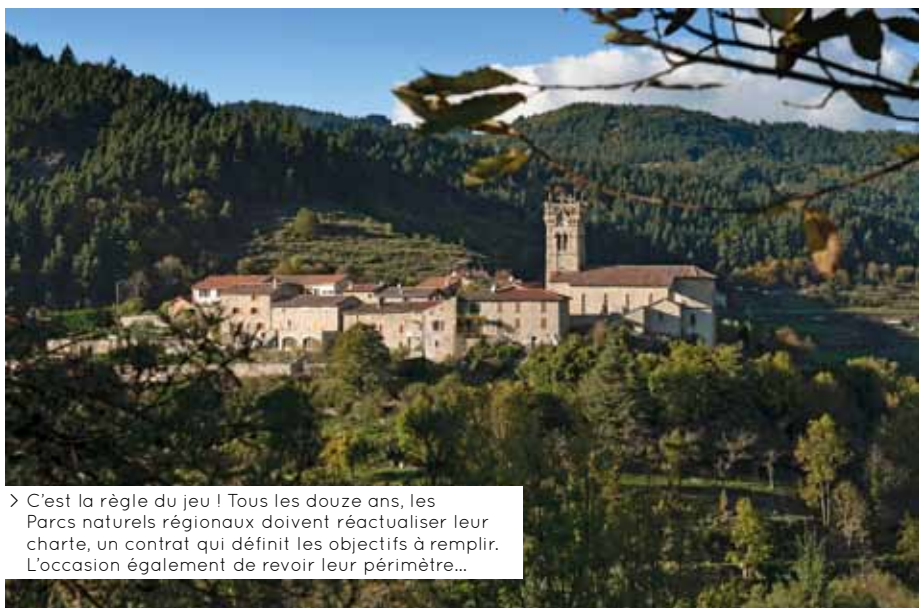
MuséAl, le musée archéologique d'Alba-la-Romaine, tout récemment inauguré, va ouvrir ses portes pour la saison 2014 dès le dimanche 2 février après-midi. Durant tout ce mois, les visiteurs auront accès au musée en visites libres les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h et les dimanches de 14 h 30 à 18 h. À compter du mois de mars, de nouveaux horaires et jours d'ouverture seront proposés, des visites guidées organisées et des ateliers pour les plus jeunes mis en place les mercredis et durant les vacances. Venez vite découvrir ou redécouvrir toute la richesse des collections de MuséAl, issues de deux siècles de recherches pour une ville vieille de deux mille ans ! ●

+ d'infos : Tél. : 04 75 52 45 15 – www.ardeche.fr



:: Parc des Monts d'Ardèche ::

LE PARC NOUVELLE GÉNÉRATION



> C'est la règle du jeu ! Tous les douze ans, les Parcs naturels régionaux doivent réactualiser leur charte, un contrat qui définit les objectifs à remplir. L'occasion également de revoir leur périmètre...

© Guillaume Fulchiron

C'est assurément un beau succès pour le Parc... et pour le territoire. Sans nul doute le fruit du travail et des nombreuses actions effectuées ces douze dernières années par le Parc version 1* ! De 132 initialement présentes en 2001-2012 sur le périmètre du Parc des Monts d'Ardèche, le nombre de communes passe à 145. Invitées à délibérer ces derniers mois sur leur adhésion au Parc, les communes ont largement dit « oui » pour intégrer le périmètre et se sont ainsi engagées dans la seconde charte 2013-2025. De Nozières, au nord, à Malbosc, à la pointe sud, et du Monastier-sur-Gazeille (Haute-Loire) à l'ouest à Saint-Cierge-la-Serre à l'est, le territoire du Parc s'élargit de manière mesurée et gagne en cohérence. Le Parc compte désormais 22 nouvelles communes adhérentes dont 15 côté ardéchois. Englobant l'ensemble « Mézenc-Gerbier », le Parc accueille sept

communes de la Haute-Loire et devient ainsi bidépartemental et birégional avec l'Auvergne. L'intégration de l'espace altitudinal du Mézenc apporte une cohérence paysagère et socio-économique, avec notamment le périmètre de l'AOC Fin Gras du Mézenc.

Neuf communes – pour la plupart situées en bordure du Parc ou intégrées de manière parcellaire – ont toutefois fait le choix d'en sortir.

Côté administratif, les divers partenaires du Parc, parmi lesquels le Conseil général de l'Ardèche et la Région Rhône-Alpes, ont validé la charte. Le renouvellement officiel du label Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est attendu en ce début d'année, par la signature d'un décret du Premier ministre. ●

+ d'infos : www.parc-monts-ardeche.fr

* Voir dossier Reliefs N°56 (mars-avril 2013).



L'Ardèche, bon élève pour le tri des emballages.

En 2012, 16 013 tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées (+ 5,2 % par rapport à 2011), soit 53,2 kg par habitant... La moyenne régionale est de 46,8 kg.

(source : Éco-Emballages).

:: UFC Que choisir ::

POUR LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS

Vous avez un désaccord avec votre garagiste, votre opérateur de téléphone, un conflit avec votre propriétaire, la réparation de votre télévision est mal effectuée... L'association locale UFC Que choisir peut vous aider à régler ces litiges. Elle organise des permanences où le public est reçu

sans rendez-vous. Spécialisée dans la défense du consommateur individuel, l'association apporte réponses et conseils en s'entourant d'experts et juristes. Retrouvez-les à Aubenas, Annonay, Privas, Tournon, Les Vans, Mariac et Bourg-Saint-Andéol. ●

+ d'infos lors des permanences téléphoniques :

- Aubenas (lundi, mercredi, jeudi matin) au 04 75 39 20 44
- Annonay (mercredi, jeudi, vendredi matin) au 04 75 34 24 53



DÉPLACEMENTS : LA RÉGION ENQUÊTE...

La deuxième phase de l'enquête menée par la Région Rhône-Alpes sur les déplacements des habitants du territoire se déroule depuis début novembre et jusqu'à fin avril. L'objectif est de mieux connaître les pratiques et besoins des Rhônalpins afin d'organiser les déplacements de demain. Comme pour la première phase - réalisée il y a un an -, 12 300 personnes sont concernées par l'enquête. Les ménages seront tirés au sort, avertis par courrier, puis interrogés par téléphone (durée : 15 à 20 min). Merci de leur réserver le meilleur accueil.

+ d'infos :

enquetedepplacements.rhonealpes.fr

... LE SCOT DU GRAND ROVALTAIN AUSSI !

Depuis début janvier et jusqu'en avril, une grande enquête de déplacements est en cours sur 141 communes (dont une trentaine en Ardèche) du territoire du SCoT Grand Rovaltain. Comme un recensement mais appliqué aux déplacements, son objectif est de connaître l'utilisation des différents modes de transport par la population, afin de comprendre le fonctionnement du territoire et les besoins des usagers. Les habitants vont décrire leurs déplacements quotidiens et donner leur avis sur les moyens de transport existants. Les résultats de l'enquête serviront de base de connaissance et de travail aux collectivités territoriales, qui pourront adapter les futures politiques et offres de transport en conséquence. Réalisée tous les dix à quinze ans, l'enquête est pilotée par le Syndicat mixte du SCoT du Grand Rovaltain, en collaboration avec l'État, Valence Romans Déplacements (VRD), la Région Rhône-Alpes, les Départements de la Drôme et de l'Ardèche. Les 5 800 ménages sélectionnés seront prévenus par courrier puis contactés par téléphone par un institut spécialisé (Test LH 2) pour être interviewés.

+ d'infos : www.scot-rovaltain.fr



> À Viviers, en juillet dernier, les agents se sont mobilisés pour que le gasoil déversé par un camion-citerne soit évacué et la chaussée refaite dans les meilleurs délais.

:: Routes ::

UN RÉSEAU VITAL À SOIGNER

Les missions d'exploitation, d'entretien et de réhabilitation des routes départementales sont au cœur de l'action du Conseil général. En 2014, la collectivité poursuit son effort budgétaire et humain dans ce domaine essentiel pour l'activité économique et la vie quotidienne des Ardéchois.

Dix milliards d'euros... C'est la valeur du réseau routier départemental constitué de 3800 km de routes, 2200 ponts et 8900 murs. Le Conseil général a donc la charge d'un patrimoine précieux et la responsabilité de sa pérennité. À cette gestion, s'ajoute le devoir de maintenir les axes « circulables » tout au long de l'année. Un impératif dans un département où tous les déplacements s'effectuent par la route. Ces missions, appelées « exploitation, entretien et réhabilitation des routes départementales », sont au cœur de l'action du Conseil général qui, en 2014, poursuit son effort budgétaire - 17,5 M€ - et humain - 340 agents - dans ce domaine. Certaines interventions sont bien connues des Ardéchois, comme le déneigement, le fauchage des accotements ou les réfections de chaussée. D'autres actions sont moins visibles mais tout aussi indispensables : curage des fossés, suivi et réhabilitation

des ouvrages d'art (le pont suspendu de Serrières sera restauré en 2014) ou mise en sécurité des talus et falaises (intervention prévue sur la route du Ray Pic). De plus, lors d'incident ou d'accident, les équipes départementales interviennent en urgence. En juillet dernier, sur le carrefour RD 93 - RD 86 à Viviers, les agents se sont ainsi mobilisés pour qu'en cinq jours le gasoil déversé par un camion-citerne soit évacué et la chaussée refaite. Même réactivité en cas de phénomène climatique comme lors des orages cévenols du 23 octobre ; le Département était à pied d'œuvre pour débayer, nettoyer et rendre de nouveaux praticables les axes routiers. Enfin, la collectivité poursuit la mise en œuvre de son plan de désenclavement routier 2008-2016 par une programmation annuelle de travaux de modernisation de ce réseau, vital pour le département. ●

:: Déviation de Davézieux / rocade est d'Annonay :: OUVERTURE CET ÉTÉ

Après deux ans de travaux, la déviation de Davézieux et le contournement est d'Annonay seront mis en service au début de l'été. Longue de 4,6 km, cette route reliera la RD 820 (vers Serrières), la route d'Andance et la rocade sud d'Annonay au niveau de Marenton. Le terrassement achevé, il reste à poser la chaussée, aménager deux giratoires, réaliser le marquage, installer les équipements de sécurité et la signalisation. Ce chantier sous maîtrise d'ouvrage départementale de 18,18 M€ est financé par le Conseil général, la Région Rhône-Alpes et la Communauté de communes du bassin d'Annonay. ●

:: Ardèche musique et danse ::

AIDE EXCEPTIONNELLE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Afin de pérenniser l'enseignement musical de qualité dispensé par le Conservatoire Ardèche musique et danse sur le territoire, le Conseil général vient de décider d'apporter une aide exceptionnelle aux communes qui ont subi une hausse de leur participation au sein de la structure. Née en 2001 à l'initiative du Département, l'École départementale de musique et de danse de l'Ardèche, devenue depuis peu Conservatoire Ardèche musique et danse, accueille 1 700 élèves encadrés par une centaine d'enseignants dans 17 lieux de cours répartis sur le département. Le financement de la structure, un syndicat mixte, est assuré notamment par le Département (34,2 %), les communes (26,3 %), l'État (4 %), la Région (2,5 %) et les familles des élèves (13 %). Afin d'arriver à une répartition plus équitable entre les parties, une révision

de la participation financière des collectivités locales a été engagée. Dans ce nouveau calcul des participations communales et intercommunales, sont ainsi pris en compte les critères de distance de lieux de cours, de potentiel financier et du nombre d'élèves. Si les deux tiers de la part communale (environ 700 000 €) sont pris en charge par les douze principales communes « lieux de cours », le tiers restant (environ 300 000 €) est demandé aux autres communes. Résultat pour beaucoup de ces dernières, l'augmentation (236 % en moyenne) est conséquente*. Dans un esprit de solidarité à leur égard, le Conseil général a donc prévu de réserver une somme de 200 000 € sur 3 ans. ●

* Le constat est clair et a pris de l'importance au fil des ans : de fortes inégalités de contribution existent pour les communes, allant de 29 € à 1 825 € / élève en 2012.

Le département de l'Ardèche, champion de France de la protection de la biodiversité !

C'est la conclusion du palmarès 2013 de l'écologie réalisé par l'hebdomadaire *La Vie*. L'Ardèche se distingue également en matière d'agriculture biologique en atteignant le troisième rang national...

+ d'infos : www.lavie.fr



© Ardèche Musique et Danse

> Concert Big Band du bassin sud avec Ray Blue, direction Patrick Vigouroux, salle Paul Le Teil, mai 2013.

:: Emplois d'avenir ::

L'ARDÈCHE ATTEINT SES OBJECTIFS !

543 jeunes Ardéchois ont déjà été recrutés en emplois d'avenir alors que l'objectif fixé était de 582 contrats. Ce taux de réalisation de 91 % fait de l'Ardèche le premier département de Rhône-Alpes en la matière. Lancé en avril dernier, le dispositif des emplois d'avenir s'adresse

aux jeunes jusqu'à 25 ans (30 ans pour les personnes handicapées), peu ou pas qualifiés, ayant des difficultés importantes pour trouver un emploi. Le Conseil général a apporté sa contribution en embauchant 60 emplois d'avenir conformément à ses engagements. ●



> Le président Hervé Saulignac officialise l'embauche d'un contrat d'avenir à l'Hôtel du Département.

BDP ET ARCHIVES EN BLOGS

La Bibliothèque départementale de prêt et les Archives départementales, dépendant toutes deux du Conseil général, ont désormais chacune leur blog. Informations pratiques, consultations en ligne, recherches généalogiques numérisées sur archives.ardeche.fr ; actualités, sélections d'ouvrages, présentation de publications, livres à télécharger sur lecture.ardeche.fr, ces blogs sont des outils pratiques au service du grand public. À noter que celui de la BDP offre, en plus, un accès réservé aux membres du réseau de bibliothèques relais pour des échanges privilégiés.

+ d'infos :

<http://archives.ardeche.fr>

<http://lecture.ardeche.fr>

UN BIBLIOBUS TOUT BEAU, TOUT NEUF

Vous ne manquerez pas de le repérer sur les routes. La Bibliothèque départementale de prêt dispose depuis peu d'un nouveau bibliobus pour rapprocher les livres des lecteurs dans les bibliothèques. Il rejoint une flotte de cinq véhicules, véritable force de frappe au service de la lecture publique. Ce petit dernier se caractérise par un intérieur très « cosy » (sol imitation parquet, intérieur convivial avec des touches de couleur framboise...) et un accès aux personnes à mobilité réduite (l'escalier extérieur se remplace en 2 min par un élévateur pour fauteuil roulant). Quant à l'extérieur, vous le verrez, il rend joliment hommage aux paysages ardéchois.



:: Éducation ::

ORIENTATION, C'EST LE MOMENT D'Y PENSER !

Forum des métiers de Saint-Paul-Trois-Châteaux le 18, Forum postbac à Valence les 24-25, à une semaine d'intervalle en ce mois de janvier, deux manifestations sont organisées en direction des jeunes « Drômardéchois » pour leur permettre de bien choisir leur orientation. L'occasion de découvrir toute la richesse de l'offre de formation supérieure sur nos territoires.

Organisé par l'ADUDA, l'Agence de développement universitaire Drôme-Ardèche, sur le pôle universitaire Briffaut, à Valence, le Forum post-bac, avec plus de 7 000 visiteurs l'an dernier, est le premier salon de l'étudiant en Sud Rhône-Alpes. Gratuit, il est ouvert sur deux jours aux jeunes et à leurs parents pour les guider dans leurs choix d'orientation. Organisé avec de nombreux partenaires dont le Conseil général de l'Ardèche, il regroupe 60 établissements et propose 120 diplômes universitaires ou non universitaires. Des formations allant de bac + 2 à bac + 5 qui couvrent de nombreux champs d'activités et notamment ceux plus spécifiques à nos territoires. Des informations pratiques sur les services proposés aux étudiants (sport, santé, logement, restauration, bourses...) sont par ailleurs délivrées.

Plus au sud, à Saint-Paul-Trois-Châteaux, c'est une association de parents d'élèves qui organise depuis plusieurs années le Forum des métiers. Un forum qui propose la rencontre avec des professionnels venus parler concrètement de leur métier, la présence d'une soixantaine d'organismes de formation, de la documentation, un Point d'information jeunesse (PIJ), un Centre d'information et d'orientation (CIO) et bien d'autres choses encore. ●

+ d'infos : Forum postbac

24 (9 h - 19 h 30) et 25 janvier (9 h - 13 h)

www.etudierendromeardèche.fr

Forum des métiers – 18 janvier

(10 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30),

www.forum-des-metiers-stpaul26.fr

Et aussi : www.orientation-pour-tous.fr

:: Au collège de Vallon-Pont-d'Arc ::

LA SECTION SPÉLÉO FAIT SON TROU

Ouverte l'an dernier pour les classes de 4^e et cette année pour celles de 3^e, la section sportive scolaire de spéléologie du collège Henri Ageron, à Vallon-Pont-d'Arc*, est la seule de France. Une spécificité qui colle bien sûr à une spécialité locale ! Depuis l'an dernier, douze élèves de 4^e sélectionnés (maintenant en classe de 3^e) bénéficient de trois heures hebdomadaires pour apprendre à évoluer de manière autonome dans un environnement spécifique où la « grotte » devient l'objet d'étude avec toutes les valeurs éducatives associées. Cette formation originale est issue d'un partenariat entre le Conseil général, l'Éducation nationale, la Fédération française de spéléologie, le CREPS de Vallon-Pont-d'Arc et d'autres structures locales. ●



© Cédric Thomine

* Voir, en page 12, le projet du nouveau collège de Vallon-Pont-d'Arc.

:: Dégâts d'orages ::

LE CONSEIL GÉNÉRAL SOLIDAIRE DES COMMUNES



© Stephane Marc DL

> Hervé Saulignac et le préfet Bernard Gonzalez se sont rendus fin novembre sur la commune de Prailles pour constater les dégâts causés par les violents orages un mois plus tôt. Une subvention exceptionnelle de 32 000 € sera versée afin de réaliser en urgence une voie d'accès provisoire à deux hameaux de la commune isolés depuis lors.

Les orages des 22 et 23 octobre ont provoqué de nombreux dommages au patrimoine non assurable des collectivités locales et au patrimoine départemental routier. 38 communes – particulièrement touchées – ont entrepris, auprès de l'État, des démarches relatives à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Alors que la prévention des risques et la protection des biens et des personnes relèvent en totalité de domaines régaliens de l'État, le Conseil général a souhaité apporter son soutien à ces communes. Un dispositif de solidarité, voté lors de la séance plénière du 3 décembre, viendra compléter les interventions de l'État.

Sur le réseau routier départemental, ces intempéries ont nécessité des interventions d'urgence des agents du Département*. Coulées de boue sur la chaussée, ouvrages hydrauliques détruits, effondrements de murs ou de talus..., les dégâts se chiffrent à 250 000 € pour le seul nettoyage de la voirie et à plus d'un million d'euros pour la remise en état. Un montant considérable, dépassant largement les crédits existants sur l'enveloppe « dégâts d'orages » que le Conseil général prévoit tous les ans. Une aide a été sollicitée auprès de l'État. ●

** Pour le réseau routier, les secteurs les plus touchés sont Tournon, Le Cheylard, Lamastre, Saint-Péray, Privas, Aubenas, Largentière et Les Vans.*

3^e prix Culture bleue, c'est parti !
Dix livres ont été sélectionnés pour concourir à ce prix du beau livre où le jury est constitué de personnes âgées en établissement. 38 structures ardéchoises participent. De belles séances d'animations en perspective, en attendant la remise du prix à l'automne prochain !

:: Centre médico-social de Privas ::

LE PUBLIC ACCUEILLI DANS DES LOCAUX RÉNOVÉS

Après plusieurs mois de travaux d'amélioration thermique, le centre médico-social de Privas, situé boulevard de Lancelot, ouvre à nouveau ses portes au public. À compter du 20 janvier, les équipes du CMS, celle du SJAE (Service judiciaire d'action éducative) et celle des MAIA (Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades d'Alzheimer), momentanément accueillies dans les bureaux de la direction de la solidarité, réintègrent leurs locaux.

Là, des professionnels accueillent le public pour toutes questions relevant des politiques d'action sociale et de santé du Conseil général. Des services qui peuvent concerner tout un chacun, à chaque âge de la vie. Planification familiale, conseils et suivis pour les tout-petits, personnes âgées, personnes handicapées, insertion, logement, accès aux droits... Ouverture au public du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. ●

+ d'infos : Tél : 04 75 66 74 10



© Philippe Fournier

:: Vallon-Pont-d'Arc ::

LE COLLÈGE AGERON RECONSTRUIT À NEUF

À Vallon-Pont-d'Arc, un nouveau collège flambant neuf va sortir de terre dans les mois qui viennent. Construit dans le quartier Ratière, il devrait ouvrir ses portes d'ici deux ans.



© atelier 3a architectes Girus

Le permis de construire vient d'être déposé... Dans le quartier Ratière, un quartier bientôt réaménagé, le chantier du nouveau collège Henri Ageron va commencer. Et remplacer l'actuel collège du même nom, trop à l'étroit sur le boulevard Peschaire Alizon.

Construit sur un terrain mis à disposition par la commune, ce collège d'une surface totale de près de 5 000 m² aura une capacité d'accueil de 550 élèves, contre 350 aujourd'hui. Projet ambitieux et expérimental, sa conception a été faite avec les équipes pédagogiques et les futurs utilisateurs pour un fonctionnement novateur. Résultat : c'est un bâtiment simple, fonctionnel, à taille humaine, moderne et très performant en termes de qualité environnementale que

les collégiens et les adultes y travaillant* pourront découvrir d'ici deux ans.

Autour de l'espace-cour protégé des intempéries, plusieurs volumes très simples accueilleront les salles de classe, les services administratifs et le bâtiment restauration. Les façades seront traitées, en béton, pierres de pays ou structure bois. Les toitures plates seront végétalisées et, Sud Ardèche oblige, la protection solaire des bâtiments a été prise en compte. Le chauffage (au bois), l'eau chaude, la ventilation, la récupération des eaux pluviales..., feront appel à plusieurs principes énergétiques utilisant des techniques durables.

La consultation des entreprises s'effectue en ce moment, pour un début des travaux prévu en juin.



© Philippe Fournier

Laurent Ughetto
Vice-président
délégué au
développement
économique et à
l'emploi

Superficie : 248,80 km²
Population : 8 625 hab. (2010)
Communes : Balazuc, Bessas,
Labastide-de-Virac, Lagorce, Orgnac-
l'Aven, Pradons, Ruoms, Salavas,
Sampzon, Vagnas, Vallon-Pont-d'Arc

Le montant de l'opération, 10,3 M€, est pris en charge par le Conseil général, maître d'ouvrage de l'opération.

Collèges, des investissements conséquents

Les compétences du Département en direction des collèges concernent la construction, l'extension et l'entretien des bâtiments mais les efforts du Conseil général de l'Ardèche vont au-delà de ces seules obligations. Pour améliorer qualitativement le patrimoine départemental (26 collèges publics) et faire progresser les conditions de vie et de travail des élèves et des personnels, c'est au total un effort d'investissement de 52 M€ pour la période 2008-2015 qui est consacré à des travaux de maintenance, de construction ou de réhabilitation. ●

* Personnel enseignant et administratif et agents techniques ouvriers et de services, agents du Département.



© SGGA

PASSERELLES PATRIMOINES

Parce qu'elle en a tous les atouts, l'Ardèche est en passe de devenir une destination incontournable pour l'éducation aux patrimoines naturel et culturel. C'est le pari qu'ont fait les acteurs du patrimoine en Ardèche méridionale en créant le réseau Passerelles patrimoines. Désormais, ils proposent ensemble des ateliers, journées et séjours scolaires. Une offre pédagogique qui conjugue à l'envi l'histoire, les sciences, le sport et les arts, animée par des professionnels qui accompagnent les enseignants dans leurs projets.

Une démarche inédite portée par le Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche, le Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional, la Cité de la préhistoire d'Orgnac-L'Aven et le Centre européen de recherches préhistoriques de Vallon-Pont-d'Arc, susceptible de s'étendre à d'autres sites.

+ d'infos : www.passerelles-patrimoines-ardeche.com

:: Vallées de l'Ay et de l'Ozon ::

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE

Le contrat de rivières Ay-Ozon mobilise des moyens pour améliorer l'assainissement, gérer la ressource en eau et préserver la biodiversité. Mais aussi inviter les habitants à redécouvrir leur rivière.

De 2011 à 2016, le Syndicat Ay-Ozon pilote un contrat de rivières sur les 15 communes du bassin-versant de ces deux affluents du Rhône, l'Ay et l'Ozon. Un contrat pour des rivières ? « *Cela permet aux élus de mobiliser des moyens humains et financiers, décode Jonathan Malineau, chargé de mission. Ils peuvent avoir une vision à moyen terme avec des aides contractualisées sur 5 ans. Et agir sur le milieu dans sa globalité : sur un cours d'eau, ce qui est fait en amont a toujours des effets en aval.* »

Au total, 65 actions représentant un montant de plus de 5 M€ sont prévues. Un programme opérationnel ambitieux soutenu par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse, la Région Rhône-Alpes et le Conseil général. Ce dernier s'est engagé à hauteur de 368 835 € sur les trois premières années (2012-2014). « *Sans cet outil, les communes n'auraient pas avancé* », témoigne Bernard Faya, premier vice-président du Syndicat Ay-Ozon, en citant l'assainissement. De 1999 à 2002, un premier contrat sur l'Ay a permis de créer les stations d'épuration de Satillieu, Ardoix et Saint-Romain-d'Ay/Quintenas.



> Chaque année, deux classes des écoles primaires du territoire suivent un cycle d'animations complet autour des enjeux du contrat de rivières.

Aujourd'hui, un nouveau projet émerge à Saint-Alban-d'Ay, parallèlement à la rénovation des équipements existants (Lalouvess, Sécheras, Satillieu, Préaux).

La gestion concertée de la ressource et la préservation de la biodiversité (plantations en bord de rivière, suppression d'obstacles à la circulation des poissons...) sont également au programme. Enfin, un volet majeur du contrat est consacré à la sensibilisation des habitants des vallées :

lettres d'info, animations scolaires, création d'un sentier d'interprétation autour du lac des Meinettes à Saint-Jeure-d'Ay... Objectif : les inviter à redécouvrir des rivières parfois discrètes... même si « Ay » signifie « eau » en occitan ! ●

+ d'infos et vidéo de présentation : <http://rivieres-ay-ozon.fr>

ÉLEVAGE : UN OUTIL POUR LA VENTE DIRECTE

Sorti de terre en fin d'année dans la zone de Chizaret à Quintenas, l'atelier de découpe de viande « Les Artisans » devrait démarrer son activité en juin. Ce projet est porté par une SARL réunissant 11 éleveurs (ovins, bovins, porcins et caprins) autour d'un besoin : se doter d'un outil de travail sur le territoire afin de développer la vente directe. « *Jusqu'à présent, nous devions aller jusqu'à Bourg-Argental, Yssingeaux, ou nous faire dépanner chez des bouchers* », explique Sébastien Mourier, gérant de la SARL. L'atelier de 240 m² comportera des salles de découpe, un laboratoire pour la transformation froide et chaude, un saloir et séchoir. Les producteurs récupéreront la viande conditionnée

> Une projection de l'atelier de découpe tel qu'il devrait être dans quelques mois.



en colis, sous vide, préparée en salaison ou verrines. Ces prestations seront proposées à des éleveurs hors SARL. La création de cet outil de développement local au service de la production fermière est soutenue par le Conseil général, la Région Rhône-Alpes et la Communauté de communes du Val d'Ay.

+ d'infos : mourierseb@yahoo.fr

> CANTON DE SATILLIEU



Pierre Giraud
Conseiller
général

Superficie : 172,33 km²
Population : 8 297 hab. (2010)
Communes : Ardoix, Lalouvess, Préaux, Quintenas, Saint-Alban-d'Ay, Saint-Jeure-d'Ay, Saint-Pierre-sur-Doux, Saint-Romain-d'Ay, Saint-Symphorien-de-Mahun, Satillieu



> Sur cette double page, quelques documents d'archives liés à la guerre : 1. Cadre photo. 2. *Le Journal d'Annonay* du 5 août 1914. 3. Portrait de poilu. 4. Vases sculptés dans des douilles d'obus. 5. Miroir. 6. Carnet de route et CD de témoignages. 7. Album de cartes postales. 8. Portefeuille, croix de guerre et ex-voto. 9. *L'Humanité* du 1^{er} août 1914.



14-18 : UN CENTENAIRE ARDÉCHOIS

2014 – 2018. Pendant quatre ans, la France et le monde vont commémorer la Première Guerre mondiale. Ce foisonnement d'initiatives culturelles, éducatives et pédagogiques est relayé par les acteurs locaux ardéchois, mobilisés depuis plusieurs mois autour des préparatifs du centenaire. L'enjeu est de taille : transmettre la mémoire d'un événement historique qui a touché dans leur chair toutes les familles. Mais dont il ne reste plus aucun témoin vivant.

14 298

Ardéchois

tués pendant
la Première
Guerre
mondiale

900

lieux de mémoire

en hommage
aux morts de
1914-1918 (monuments,
plaques, croix...)
dans le département

116

familles

ont apporté des
objets liés à la
guerre aux Archives
départementales
en novembre



» COMITÉ DU CENTENAIRE

Au plan national, la mission du centenaire de la Première Guerre mondiale prépare et accompagne la mise en œuvre du programme commémoratif. Elle s'appuie sur un réseau de comités départementaux. Présidé par le préfet, le comité du centenaire en Ardèche réunit des représentants des collectivités, des services de l'État, des anciens combattants, la Fédération des œuvres laïques – Ligue de l'enseignement, la *Revue du Vivarais*, l'association « Mémoire d'Ardèche et Temps présent »...

+ d'infos : <http://www.ardeche.gouv.fr/centenaire-de-la-premiere-guerre-a1740.html>

11 novembre 1918. Avec la signature de l'armistice à la clairière de Rethondes s'achève la Première Guerre mondiale débutée quatre ans plus tôt après l'assassinat de François-Ferdinand d'Autriche le 28 juin 1914 à Sarajevo. De cette terrible épreuve collective, la société française sort exsangue et bouleversée.

Comme tous les départements ruraux, l'Ardèche a payé un très lourd tribut avec plus de 14 000 « morts pour la France », soit 4,3 % de la population.

Les trois quarts étaient « cultivateurs », des paysans des Boutières, du Plateau, des Cévennes, de la basse Ardèche... Si chaque commune, chaque famille a été touchée, certaines communautés ont été littéralement vidées de leurs forces vives : le canton de Coucouron a perdu 5,1 % des siens au champ d'honneur ; de 1911 à 1921, la population de Burzet est tombée de 2 541 à 834 habitants. Cette saignée démographique a brutalement accéléré les mutations économiques et sociales en germe en Ardèche depuis la fin du XIX^e siècle : l'exode rural, le déclin de l'agriculture familiale et des industries traditionnelles...

« Comment commémorer sans témoin, perpétuer le souvenir ? »

1^{er} janvier 2014. La France et toutes les nations ayant participé à ce premier conflit mondial entrent dans un cycle commémoratif de 4 ans. Lancé officiellement par le président de la République le 11 novembre, le centenaire de la Grande Guerre, c'est un foisonnement d'initiatives à dimensions culturelle, éducative et pédagogique. Un moment important de rassemblement et de cohésion nationale.

Cet événement mémoriel d'une durée et d'une ampleur atypiques doit relever un défi inédit : comment commémorer sans témoin, transmettre la mémoire, perpétuer le souvenir ? En Ardèche, où le dernier poilu Alexis Tendil s'est éteint en 2005, le mouvement associatif, les collectivités et les services de l'État se mobilisent depuis plusieurs mois pour mettre sur pied un programme de manifestations abordant tous les aspects de cet événement. Le centenaire, c'est aussi l'occasion de replonger dans les archives familiales, d'interroger nos grands-parents ou de conduire nos enfants aux monuments aux morts... Car nous sommes tous dépositaires de l'héritage légué par les combattants de 1914-1918. ●

:: Collecte nationale 1914-1918 ::

SOUVENIRS DE GUERRE ET HISTOIRES DE FAMILLE

Aux Archives départementales, la collecte de documents et objets familiaux destinés à la numérisation a été très fructueuse. Une centaine de personnes y ont déjà contribué.

Depuis novembre, les Archives départementales de l'Ardèche participent à la collecte de souvenirs de la Première Guerre mondiale organisée par le service interministériel des Archives de France et la Bibliothèque nationale de France. Le principe ? Les familles apportent des documents et objets personnels pour qu'ils soient numérisés. Les souvenirs sont ensuite rendus à leurs propriétaires, avec un DVD. Cette opération, destinée à offrir aux chercheurs et amateurs d'histoire de nouveaux matériaux d'études, permet aussi de relancer au sein des familles l'intérêt pour une époque que plus personne n'a connue. À Privas, le but a été atteint : en moins d'un mois, 116 contributions ont été enregistrées, de la part de familles ardéchoises et de départements voisins. « *Les gens sont vraiment heureux de nous confier ces documents, souligne l'équipe des Archives. On sent une véritable envie de faire perdurer cette mémoire.* » Une centaine de personnes reçues individuellement, souvent pendant plus d'une heure, ce sont autant d'histoires de famille avec leur lot d'anecdotes, d'émotions ou de zones d'ombre.

La collecte se poursuit en 2014

Toujours touchants, parfois insolites, les documents et objets collectés racontent la Grande Guerre : cartes postales à l'épouse et lettres au fils mais aussi carnets de poèmes ou de chants, portefeuilles, photos, pipes, briquets,



> Les objets sont photographiés et les documents scannés avant d'être rendus à leurs propriétaires. Une sélection de ces archives ardéchoises rejoindra une bibliothèque numérique européenne (www.europeana1914-1918.eu).

ex-voto... et deux éclats d'obus ! La façon dont ces souvenirs ont été conservés est aussi riche d'enseignements. Dans des classeurs bien ordonnés, des cadres sous-verre ornés avec médailles et diplômes ou même des sortes de reliquaires : « *Certains descendants ont accompli un travail de mémorialiste avec des commentaires, des légendes, des dates, afin de garder une trace précise de cet héritage familial* », relèvent Anne-Laurence Hostin et François Stévenin. Face au succès de l'opération, les Archives départementales ont décidé de la poursuivre en 2014 (toujours sur rendez-vous). La collecte des petits trésors familiaux va donc continuer, en attendant la pièce majeure qui manque encore au fonds ardéchois : l'affiche de l'ordre de mobilisation générale du 2 août 1914. Avis aux collectionneurs... ●

+ d'infos : Archives départementales de l'Ardèche à Privas.
Tél. : 04 75 66 98 00 – Mail : archives@ardeche.fr



> La carte du combattant d'Alexis Tendil, le dernier poilu ardéchois.

DES VIES DE SOLDATS EN LIGNE

25 000 cartes du combattant 1914-1918 sont déposées aux Archives départementales. La numérisation de ces documents – qui ouvraient droit à des pensions – vient de s'achever ; leur indexation a été confiée à la Société des amateurs de généalogie de l'Ardèche. La mise en ligne prévue mi-2014 permettra notamment de découvrir le visage – majoritairement moustachu ! – de leurs titulaires. Autre chantier de numérisation pour l'équipe des Archives départementales, celui des registres matricules. Recensant toute la carrière militaire d'un individu, les feuillets de matricules étaient reliés dans un registre. 178 registres matricules des classes 1882 à 1921, soit l'itinéraire de plus de 80 000 soldats, sont en cours de numérisation. La mise en ligne se fera au fil de l'eau.

+ d'infos : www.ardeche.fr rubrique archives en ligne.

PAROLE D'ÉLU



© Matthieu Dupont

DENIS LACOMBE

Conseiller général délégué à la vie associative, au sport et aux anciens combattants

Reliefs : Vous êtes conseiller général délégué aux anciens combattants. Quelle est la politique du Conseil général de l'Ardèche dans ce domaine ?

Denis Lacombe : Bien que leur nombre ne cesse de décroître, les anciens combattants sont 15 800 en Ardèche, dont 8 000 titulaires de la carte. Le Département accompagne de longue date les associations d'anciens combattants et victimes de guerre qui œuvrent pour préserver la solidarité, le souvenir, le pacifisme, et jouent un rôle important de transmission de la mémoire aux jeunes générations. 24 associations ont ainsi été soutenues par le Conseil général en 2013 à hauteur de 14 000 €, parallèlement au partenariat avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) qui organise chaque année un voyage récompensant les collégiens et lycéens lauréats du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Reliefs : Comment le Conseil général s'est-il engagé dans les commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale en Ardèche ?

Denis Lacombe : Je représente le président du Conseil général au sein du comité départemental du Centenaire dont le secrétariat général est assuré par Corinne Porte, directrice des Archives départementales. Le rôle de ce comité est notamment de favoriser la coordination de l'action des collectivités territoriales en faveur du centenaire. Il a ainsi participé à la labellisation de quatre projets ardéchois présentés par les amicales laïques de Crussol, les Archives départementales, la *Revue du Vivarais* et « Mémoires d'Ardèche et Temps présent ».

Reliefs : Les Archives départementales, service du Conseil général, préparent de nombreux événements en lien avec le Centenaire...

Denis Lacombe : Oui, en plus du travail de numérisation de documents familiaux et militaires (*lire ci-contre*), les Archives proposeront à partir de septembre 2014 un cycle de manifestations avec une exposition, des ateliers pédagogiques, des lectures d'archives et conférences, une publication de la collection *Ardèche Patrimoine(s)*, etc.

:: Retrouvé 98 ans après sa mort ::

FERNAND TERRAS, LE SOLDAT RECONNU

La découverte remonte au 1^{er} août dernier. Les bénévoles de la Main de Massiges, une association qui restaure les tranchées dans la Marne, aperçoivent un squelette enseveli sous une fine couche de terre. Bien conservée, la dépouille est accompagnée de l'équipement militaire : baïonnette, cartouchière, casque, capote... et une plaque d'immatriculation avec les mentions « Terras Fernand 1915 ». Relevée par les services archéologiques, cette identité permet de retrouver la commune d'origine du poilu : Saint-Laurent-du-Pape. Le maire Jean-Louis Civat l'apprend quelques jours plus tard par courrier. L'émotion est immense pour l' élu ardéchois. Elle redouble lorsqu'il se rend compte que Fernand Terras a des descendants : six neveux et nièces vivent encore dans le village ou à proximité. Et une des petites-nièces du soldat n'est autre que sa première adjointe, Corinne Laffont !

« On était vraiment incroyables, confie cette dernière. C'est incroyable de l'avoir retrouvé si longtemps après sa mort. Il a fallu un enchaînement d'événements exceptionnels. » Fernand Terras avait été mobilisé en décembre 1914. Sa famille avait été informée de sa mort, survenue le 26 septembre 1915, quelques jours avant son vingtième anniversaire.

« Notre grand-mère nous avait transmis la mémoire de ce grand-oncle tué par un éclat d'obus en montant au front,

raconte la petite-nièce. Aujourd'hui, pour nous, c'est comme s'il reprenait vie. »

Soutenue par le président du Conseil général, Hervé Saulignac, la famille souhaite qu'il soit inhumé en Ardèche, à Saint-Laurent-du-Pape. Une cérémonie devrait se dérouler courant 2014. Les honneurs militaires seront alors rendus au défunt. ●



À Saint-Laurent-du-Pape, la famille de Fernand Terras a conservé cette image du jeune homme photographié avec son barda de soldat avant de partir au front.

MOBILISATION GÉNÉRALE À CRUSSOL

Dix communes, treize écoles, deux collèges et de nombreux partenaires institutionnels : les amicales laïques de Crussol, soutenues par la Fédération des œuvres laïques – Ligue de l'enseignement, ont mobilisé tout un territoire dans un ambitieux programme culturel et pédagogique, ouvert à un large public. Baptisé « Mémoires de nos villages meurtris et bouleversés », ce projet,

labellisé par la mission du centenaire, a été lancé le 11 novembre à Guilhaud-Granges par un spectacle musical « Les Sacrifiés ». Conférences – dont celles de Max Gallo et Jean Rouaud –, expositions, films, spectacles, visites..., s'égraineront jusqu'en décembre 2014, parallèlement à des actions pédagogiques dans les établissements scolaires. ●

+ d'infos : <http://fol07.com/>

:: Monuments aux morts ::

À SES ENFANTS, LA COMMUNE RECONNAISSANTE

Le 11 novembre, c'est là que la population se recueille en hommage aux victimes de la Grande Guerre. Stèles, obélisques, statues imposantes ou simples plaques, les monuments aux morts font partie intégrante du décor de nos villes et villages.



© Mairie de Joyeuse

> À sa construction, le monument aux morts de Joyeuse a troublé la population par son absence d'emblèmes militaires et de dédicace autre que « À nos morts Guerre 1914-1918 »... Aujourd'hui, il frappe par la douleur extrême qui se dégage d'un couple de parents sculpté dans une position de tristesse et de recueillement. Il a été classé parmi les monuments aux morts « pacifistes » de France.

Au lendemain de l'armistice, encouragées par une loi qui promettait des subventions pour « glorifier les héros de la patrie », les communes ardéchoises ont eu à cœur de soutenir des familles durement frappées par ce deuil exceptionnel en construisant des lieux de mémoire. Même Thorrenc, qui n'avait qu'un seul mort, a offert une plaque commémorative à son sergent de 21 ans tombé en 1917. Investies d'une dette morale envers les défunts, les municipalités ont souvent désiré édifier une œuvre originale, digne du sacrifice de leurs jeunes administrés. Pourtant, les faibles ressources à disposition des maires les ont conduits à revoir leurs ambitions à la baisse (les crédits de l'État ne dépassaient pas 5 % du montant de la construction). La plupart

ont recouru à des souscriptions, des emprunts ou des ventes de bois pour mener à bien leur entreprise. Ces difficultés financières expliquent la modestie de certains monuments ardéchois et leur relative uniformité. Aujourd'hui, près d'un siècle après les débats qui ont parfois déchiré les conseils municipaux entre « conservateurs » et « progressistes », « pacifistes » et « guerriers », sur le choix de l'emplacement, de l'œuvre ou de l'épithète, il nous reste ces noms gravés dans la pierre. Des milliers d'hommes – mais aussi quelques femmes comme Élisabeth Jalaguier, une infirmière de Vallon-Pont-d'Arc morte sous les bombes – fauchés en pleine jeunesse. Leur souvenir perdure, ainsi, par-delà les générations. ●

< DÉFAUT DE MÉMOIRE

Selon un recensement des monuments aux morts de la Première Guerre mondiale établi par l'ONAC, deux communes ardéchoises ne disposeraient ni de stèle ni de plaque paroissiale*. À Saint-Michel-de-Boulogne, une plaque, installée dans l'église, a disparu il y a une trentaine d'années. La mémoire des habitants du village morts au combat s'est ensuite perdue : la municipalité ne possède pas la liste des « sept ou huit » noms de ses soldats tués entre 1914 et 1918. À Intres, également, une plaque en bois, apposée dans le temple, a fait les frais des travaux de réfection de l'édifice. Un manque que le village souhaite combler. En 2011, une stèle de la paix a été construite avec des enfants. Le maire, Catherine Faure, espère aller plus loin en 2014 en rendant hommage nommément aux combattants de la Grande Guerre. Mais dans les Boutières, aussi, la trace des soldats tués au front s'est évanouie au fil du siècle...

* Si d'autres communes sont dans la même situation, elles sont invitées à se faire connaître auprès du Conseil général.

CÉLINE CAILLET

Le 14 octobre, au palais de la Découverte à Paris, Céline Caillet est devenue lauréate de la bourse L'Oréal France - Unesco « Pour les femmes et la science ». Cette année, 25 jeunes chercheuses en dernière année de thèse ont reçu cette bourse d'une valeur de 15 000 € afin de préparer leur carrière scientifique après le doctorat. Une belle reconnaissance pour cette Ardéchoise de 29 ans passionnée par la science mais aussi le contact humain. La recherche fondamentale, très peu pour elle ! C'est vers la recherche appliquée que Céline Caillet s'est rapidement orientée au cours de ses études de pharmacie. Un stage à l'Institut Pasteur de Madagascar a été déterminant. « Là-bas, j'ai découvert l'épidémiologie, c'est-à-dire l'étude des maladies et de leurs facteurs de risque, explique la jeune femme originaire de Tournon-sur-Rhône. J'ai travaillé sur la résistance aux bactéries. Il fallait faire des enquêtes auprès des patients, des prélèvements ; ça m'a vraiment plu ! » L'étudiante se spécialise dans « l'épidémiologie du médicament », la pharmaco-épidémiologie : « Je voulais garder le rapport aux médicaments, comprendre leurs mécanismes. »

En 2009, elle quitte Lyon pour faire son internat à Toulouse. Affectée au centre régional

de pharmacovigilance, elle planche notamment sur les effets du vaccin contre la grippe A.

Améliorer le niveau de santé publique au Laos

Le médicament, ses effets secondaires, la thématique des pays en développement qu'elle a découverte à Madagascar... Tous ces éléments se rejoignent dans le travail de thèse que Céline entame en 2011. « J'ai choisi le Laos comme terrain d'étude. Là-bas, il n'y a pas de système de pharmacovigilance. On ne sait donc rien des effets indésirables des médicaments qui sont, le plus souvent, délivrés sans ordonnance. » L'Ardéchoise a passé plus d'un an en Asie du Sud-Est. Assistée de médecins locaux francophones, elle a mené des enquêtes auprès de 650 patients et 220 professionnels de santé. Aujourd'hui, la chercheuse – qui revient régulièrement en Ardèche – analyse les données qu'elle a recueillies. Ensuite, elle entend faire profiter les Laotiens de ses recherches. Une partie de la bourse servira à présenter aux autorités du Laos les résultats de sa thèse. Céline donnera également des cours à la faculté de pharmacie de Vientiane, la capitale. Son souhait : permettre d'améliorer véritablement le niveau de santé publique au Laos et dans d'autres pays en développement. ●

> REPÈRES

1984 : Naissance à Tournon-sur-Rhône

2002 : Études de pharmacie

2007 : Stage à l'Institut Pasteur de Madagascar

2011 : Début d'une thèse sur les effets indésirables des médicaments au Laos

2013 : Boursière L'Oréal France - Unesco « Pour les femmes et la science »





> Véritable tremplin pour leur carrière, l'EEP offre aux stagiaires 3 mois d'apprentissage concret en entreprise virtuelle et 3 semaines de stage en entreprise réelle.

:: Entreprise d'entraînement pédagogique de Thueyts ::

SE FORMER AUTREMENT EN SIMULANT UNE ACTIVITÉ

Une entreprise pas comme les autres est installée à Thueyts depuis l'an dernier. À la croisée de l'économie, de la formation et de l'insertion, Imagine Tourisme@Ardèche accueille des stagiaires au sein d'une agence de voyages virtuelle. Un jeu de rôle formateur et concret pour un public de demandeurs d'emploi, de jeunes diplômés et bientôt de salariés.

« On fait tout comme si ! » Au premier étage du château de Blou à Thueyts, depuis septembre 2012, le Greta et la Chambre de commerce et d'industrie se sont rapprochés pour proposer un dispositif de formation innovant : une entreprise d'entraînement pédagogique (EEP) initiée par la Région Rhône-Alpes dans le cadre de l'accompagnement territorial du dossier Chauvet. Imagine Tourisme@Ardèche, son nom commercial, est une agence de voyages qui propose des séjours en Ardèche méridionale. Ici sont créés des produits touristiques « tendance » : vinothérapie, tipi chauffé avec un poêle mexicain, hôtel troglodyte... Ne cherchez pas à acheter ou offrir l'un d'entre eux, ces séjours sont vendus – virtuellement – à l'une des 116 autres EEP présentes en France ! Les salariés, eux, n'ont rien de virtuel mais sont de vrais stagiaires envoyés notamment par Pôle emploi, la mission locale, l'Agefiph (insertion professionnelle des personnes handicapées), venus ici se former durant trois mois.

« En fait, le tourisme et cette agence ne sont que prétextes à leur proposer une offre de formation variée en situation réelle », explique Christelle Chiffe, la directrice, qui dispose, elle, d'une longue expérience acquise chez un autocariste local. Accueil, secrétariat, comptabilité, gestion, vente, prospection, production, ressources humaines, management..., les postes proposés, les connaissances requises, sont nombreux et applicables dans d'autres domaines d'activité.

Un apprentissage concret

Placés en situation la plus réaliste possible, les stagiaires bénéficient ici d'un apprentissage concret des savoir-faire et savoir-être en entreprise. Avant de rejoindre la France avec son mari, Féléna avait sa propre entreprise de comptabilité à Madagascar. « Cette formation me permet de remobiliser mes connaissances, de me remettre à niveau afin de pouvoir travailler ici. C'est vraiment intéressant, c'est trop court ! » Même son de cloche de la part de Corinne, ancienne

cadre dans la région lyonnaise, ou de Florence, chargée d'accueil dans l'agence : « C'est que du bonheur ! On vient ici avec plaisir et en plus on apprend ! »

La force de cette entreprise, c'est aussi sa mixité. Mixité des publics (20 à 62 ans), des niveaux d'études (du CAP au bac + 7 !), des parcours, des objectifs de chacun. Depuis l'ouverture il y a plus d'un an, une soixantaine de stagiaires sont passés par ce dispositif de formation. Le taux de retour à l'emploi est de 70 %... contre 40 % en moyenne dans les autres EEP. Femme de challenge, forte de ce succès, Christelle Chiffe s'emploie désormais, dès ce mois de janvier, à ouvrir la formation aux salariés en poste, avec la collaboration précieuse de l'équipe de formateurs, tous professionnels, du Greta et de la CCI. ●

+ d'infos : EEP de Thueyts

Château de Blou - Tél. : 09 70 59 00 60

Mail : accueil1@eep.ardeche.cci.fr et chaque 3^e mardi du mois, à 10 heures, sur place dans le cadre d'une information collective

UNE NAVETTE SEPT ICI ENTRE AUBENAS ET THUEYTS

Afin de faciliter l'accès des stagiaires à cette formation, la mairie de Thueyts a sollicité le Conseil général, autorité organisatrice de transports, pour mettre en place un service de transport à la demande entre la commune et Aubenas. Reliant les deux villes en 40 min, avec trois allers-

retours par jour, le service est gratuit pour les stagiaires de l'EEP (financé par le Grand Projet Rhône-Alpes) et accessible, par réservation, au grand public... notamment pour se rendre au marché d'Aubenas le samedi matin (3 euros le trajet, appel au plus tard la veille du trajet avant 17 heures, au 04 75 91 34 86 pour réserver).



> La société Cheyne éditeur, reconnue pour la très grande qualité de ses travaux d'impression, s'est vu décerner le label d'Entreprise du patrimoine vivant en 2008.

:: Édition ::

« CHEYNE 2 » CHOISIT L'ARDÈCHE

La société Cheyne éditeur, située au Chambon-sur-Lignon en Haute-Loire depuis plus de trente ans, s'installe en Ardèche, à Devesset. Une deuxième vie pour cette entreprise spécialisée dans la littérature contemporaine et la poésie.

Le déménagement s'est fait courant décembre, avec la neige en invitée. Plus de 80 000 ouvrages et quelques tonnes de plomb à « transvaser » de la Haute-Loire à l'Ardèche voisine. Du Chambon-sur-Lignon, lieu-dit Cheyne, à Devesset, sur le canton de Saint-Agrève. Une dizaine de kilomètres tout au plus... on est toujours sur le plateau Vivarais-Lignon. Toute une aventure pourtant !

Jean-François Manier et son épouse, Martine Mellinette, ont créé en 1980 une entreprise d'édition atypique, avec des choix affirmés, totalement indépendante. 33 ans plus tard, elle l'est toujours. Connue et reconnue en plus.

Cheyne éditeur publie de la littérature contemporaine avec le double souci de faire connaître de nouveaux écrivains et d'accompagner l'œuvre de ceux qu'il a découverts. Sélection – « *Nous recevons plus de 1 000 ouvrages chaque année* » –, impression, façonnage, diffusion, distribution, la société Cheyne s'occupe de tout, de A à Z. « *Nous sélectionnons environ une douzaine de titres par an, ce qui nous permet de suivre au plus près chaque livre et chaque auteur* », précise Jean-François

Manier. Une politique éditoriale à l'écart des modes, un art d'imprimer – au plomb, sur de belles machines, comme à l'ancienne ! –, une passion commune pour les livres et la poésie... et Jean-François qui assure lui-même la diffusion auprès d'un fidèle réseau de libraires et bibliothèques en France, Suisse et Belgique. Plus de 40 000 km de tournées annuels !

Forcément... au fil des ans et des éditions, l'atelier du Chambon est devenu trop étroit. « *Ce local est destiné à recevoir prochainement une nouvelle activité, L'Arbre vagabond, un bar à vin-restaurant-librairie tenu par mon fils Simon. Cela nous permettra de rester sur place pour les "Lectures sous l'arbre", que nous organisons chaque été.* »

À Devesset, le nouvel atelier de 650 m² est en fonctionnement, avec 5 salariés. Jean-François Manier, cet amoureux du Mézenc, se dit prêt pour de nouvelles découvertes. L'aventure Cheyne continue. Une aventure à laquelle le Conseil général vient de participer au travers de son dispositif de soutien à l'installation. ●

+ d'infos : Cheyne éditeur
Au bois de Chaumette - 07320 Devesset
04 75 30 40 30 - www.cheyne-editeur.com

DES ARDÉCHOIS PLEINS DE DÉFIS !

Ils sont trop forts ces Ardéchois ! L'un, Cédric Vinatier, vient de parcourir 7 500 km à travers l'Europe et l'Asie centrale au cours du premier rallye de vélos solaires électriques « The Sun Trip ». Un périple de la France au Kazakhstan sur un vélo *made in Ardèche*. L'autre, Olivier Monteil, résidant à Saint-Georges-les-Bains, s'apprête à partir en solitaire, en mars prochain, pour une traversée sans escale et sans assistance de l'Atlantique à la rame. De belles aventures, des défis personnels aux consonances sportives, certes, mais aussi environnementales ou humanitaires, accompagnés par la collectivité.

Pour voir le récit et les images de l'épopée de Cédric Vinatier l'été dernier : www.thesuntrip.com. Pour suivre les préparatifs, le départ de Saint-Louis au Sénégal et la traversée jusqu'à la Guyane d'Olivier Monteil sur son bateau *Grain de poivre* (le même que celui utilisé par Marc Chailan, premier Ardéchois à avoir traversé l'Atlantique à la rame, en 2012) : www.traversee-atlantique.org.





:: Espaces naturels sensibles ::

DES ÂNES À LA BOISSINE

Du côté de La Voulte-sur-Rhône, les prairies du domaine départemental de La Boissine sont désormais entretenues grâce au pâturage, sur la base d'une convention avec un éleveur local.

Depuis début décembre, Clara, Gédéon, Picotin, Philistin, Tryphon, Hercule et Alicot ont pris leurs quartiers d'hiver à La Boissine. Après un long été dans les Hautes-Alpes, les sept ânes sont les nouveaux occupants des prairies du domaine départemental situé sur les communes de La Voulte-sur-Rhône et Rompon. Un site classé « espace naturel sensible » par le Conseil général.

C'est bien pour réaliser un travail écologique que Clara et ses collègues à quatre pattes ont été recrutés... En effet, rien de tel que les dents des herbivores pour entretenir les milieux naturels dits « ouverts » (landes, pelouses sèches et prairies permanentes) que le Département entend préserver ! Car ces espaces, abandonnés

par l'agriculture, ont tendance à régresser un peu partout sous l'effet de l'embroussaillage dû au manque d'entretien. Ils regorgent pourtant d'une faune et d'une flore remarquables comme l'azuré du serpolet, un délicat papillon aux reflets bleutés.

Des brebis en renfort l'hiver prochain

La Boissine, comme tous les espaces naturels sensibles, fait l'objet d'un plan de gestion, adopté fin 2012. Pour le mettre en œuvre, le Conseil général a donc choisi une méthode économique et impliquant les acteurs locaux : le pâturage. « J'ai été contacté par l'intermédiaire de la Chambre d'agriculture, raconte Franck

Groll, agriculteur sur la commune voisine de Saint-Laurent-du-Pape. *La proposition du Département m'a tout de suite intéressé car j'ai l'habitude de déplacer mon troupeau.* » Une convention entre les deux parties a été signée pendant l'été.

Les ânes resteront donc tout l'hiver sur le site. Ils y reviendront l'année prochaine accompagnés, cette fois, des 180 brebis mérinos que possède également l'éleveur. Entre-temps, des travaux de débroussaillage seront effectués sur les terrains les plus pentus du domaine afin de créer des parcs de pâturage supplémentaires. Des travaux confiés aux élèves du Centre d'études forestières et agricoles de Montélimar, dans le cadre d'un chantier école. ●

FORÊT : EN ROUTE POUR LE DÉVELOPPEMENT



Faciliter le transport du bois et la production forestière en aménageant des itinéraires stratégiques pour les professionnels : cet engagement du Conseil général de l'Ardèche est en train de se concrétiser à Vals-les-Bains. Les ouvrages d'art sur la RD 253 ont été élargis afin de permettre le passage de camions gru-

miers. Conséquence : en amont de la route départementale, le massif forestier de Sainte-Marguerite pourra être desservi et donc exploité. Une véritable opportunité en termes de retombées économiques et d'emplois pour la filière forêt - bois ardéchoise qui estime à 25 000 m³ le potentiel de production de ce massif à dix ans.



:: International ::

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

En trois ans, la contribution de chaque Ardéchois au programme hydraulique triennal dans la région de Matam au Sénégal n'a pas excédé un demi-euro, soit cinquante mille euros annuels mis par le Conseil général pour soutenir le développement de collectivités du nord-est du Sénégal.

Quarante-cinq centimes d'euro... C'est peu, très peu, et pourtant incroyablement efficace. Avec cette somme – multipliée il est vrai par 317 000, comme le nombre d'Ardéchois –, on peut faire sortir l'eau du sable, former des techniciens de maintenance, organiser la distribution et la facturation de l'eau potable, installer des canalisations, des abreuvoirs, irriguer des parcelles maraîchères... Miraculeux ? Non, juste la capacité à transformer la mise initiale en une dynamique partenariale au bénéfice des populations du Sud* !

Mais pourquoi, en ces temps de crise sociale et financière, dépenser de l'argent hors du territoire départemental ? La question mérite d'être posée. Première réponse : c'est historique, entendez par là que la tradition de coopération existe en Ardèche depuis 1998, même si les formes ont été diverses depuis.

Deuxièmement, la coopération décentralisée permet de renforcer les moyens d'action et la légitimité des collectivités sénégalaises, donc leur développement et leur capacité à faire vivre dignement les populations locales. C'est une condition essentielle pour permettre à chaque

Matamois de continuer de demeurer sur place et de trouver les moyens de subsistance pour sa famille sans s'expatrier...

Ouvrir les citoyens à la solidarité internationale

Une troisième raison résulte de la volonté du Conseil général d'ouvrir ses citoyens à la solidarité internationale et à la rencontre interculturelle. Ici, en lien avec différentes associations dont ADOS**, se développent des partenariats avec des établissements scolaires, médicaux, de formation professionnelle, dont chaque bénéficiaire tire un profit « humain » et un enrichissement de ses connaissances indéniables.

Agir local, penser global, la définition est celle du développement durable et, en s'impliquant dans la coopération décentralisée, l'Ardèche affirme ses convictions en la matière. ●

* Sur le programme qui vient de s'achever, la contribution de l'Ardèche a été multipliée par presque 10 grâce à l'apport du ministère des Affaires étrangères et européennes, de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, de la Région Rhône-Alpes, de collectivités et entreprises ardéchoises et des collectivités sénégalaises (8,5 % du montant global).

** L'opérateur qui conduit la coopération de l'Ardèche et dont les équipes sont à la fois implantées à Valence et à Matam au Sénégal.

➤ Pour aller chercher l'eau, il a fallu creuser plus de 200 mètres ! Les deux forages et leurs réseaux d'adduction d'eau multivillage – inaugurés par Marc Bolomey (vice-président du Conseil général de l'Ardèche délégué aux solidarités internationales) et Denis Duchamp (président d'ADOS et conseiller général de l'Ardèche) – auront nécessité trois ans d'effort pour être... en eau.

SUR PLACE

Fin octobre, une délégation Ardèche-Drôme s'est rendue sur place, au Sénégal, pour faire le point et évaluer les résultats du programme hydraulique triennal 2010-2012. Satisfaction pour les deux départements, associés dans ce projet, même si chacun travaille sur un territoire différent : le département de Matam pour l'Ardèche, celui de Kanel pour la Drôme. Au cours de cette mission, les élus ont lancé le prochain plan de coopération. Il associe toujours l'Ardèche et la Drôme et leurs partenaires historiques, mais se renforce au bénéfice du troisième territoire de la région de Matam : le département de Ranerou. L'eau – et son accès – sont bien sûr au cœur des préoccupations, mais s'ajoute une thématique : le financement local. Il s'agit ici d'accompagner les collectivités de la région de Matam pour définir des règles de cofinancement acceptées par les principaux financeurs (collectivités locales, associations de migrants, partenaires au développement...) et les porteurs de projet (villages, associations locales, promoteurs économiques...). Première étape : la concertation pour élaborer critères d'éligibilité des projets et critères d'octroi d'un financement. À suivre donc...

> GROUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE DE GAUCHE

© Matthieu Dupont



LAURENT UGHETTO
Président du Groupe de la
Majorité départementale
Conseiller général du canton
de Vallon-Pont-d'Arc

Le 4 novembre dernier, les conseillers généraux de l'Ardèche réunis en séance plénière ont adopté à la majorité la nouvelle carte cantonale de l'Ardèche proposée par décret du ministre de l'Intérieur.

Ces nouvelles limites territoriales, qui seront appliquées lors des prochaines élections départementales en 2015, fixent désormais à 17 le nombre de cantons pour l'Ardèche avec une population moyenne de 18 535 habitants par canton.

Le Gouvernement précédent avait fait du Département son bouc émissaire en le dépouillant de ses moyens d'agir et en remplaçant les actuels conseillers généraux par un conseiller territorial, un élu siégeant à la fois au Conseil général et au Conseil régional. En abrogeant le conseiller territorial, cette réforme redonne au Département sa légitimité et le conforte comme l'échelon de la proximité et de la cohésion des territoires ; c'est avant tout cela qu'il faut retenir de cette réforme.

Les nouveaux cantons vont assurer une juste représentation des Ardéchois en rééquilibrant les populations entre cantons. Ces nouveaux périmètres permettront en effet de contenir l'écart entre le canton le moins peuplé et le plus peuplé entre 1 et 1,5 alors qu'il est aujourd'hui de 1 à 25,5. Ces nouveaux cantons, plus grands mais de taille comparable, seront représentés par deux élus, un homme et une femme. Et c'est là l'autre avancée de cette loi puisqu'elle instaure enfin la

parité au sein des assemblées départementales. Comment admettre en effet que, jusqu'à ce jour, la moitié de la population était exclue des processus décisionnels du Département ? Pour la majorité départementale, l'instauration de la parité au sein de nos assemblées a toujours été une volonté affichée. Avec cette réforme, l'anomalie qui caractérisait nos instances va enfin être corrigée et il s'agit là d'une avancée considérable pour la démocratie. Nous regrettons par conséquent que l'opposition départementale n'ait pas su saisir les enjeux de cette réforme et ait choisi de refuser en bloc cette nouvelle carte cantonale.

Une réforme qui sera pourtant l'occasion pour les Départements de se moderniser, de se féminiser, tout en restant les pivots des solidarités territoriales. Les élus de la majorité départementale ont toujours défendu le Département et approuvent cette nouvelle organisation qui respecte l'existence de bassins de vie et des intercommunalités qui vont être effectives au 1^{er} janvier 2014. Une préservation maximum des intercommunalités, semble-t-il, unique en France.

Et, en ce début 2014, permettez-moi de vous souhaiter, au nom de l'ensemble des élus de la majorité, tous nos meilleurs vœux de santé et de réussite pour votre famille et vos proches. Que cette nouvelle année voie l'accomplissement de vos projets les plus chers.

> GROUPE ARDÈCHE AVENIR

© Matthieu Dupont



JEAN-PIERRE CONSTANT
Conseiller général
du canton d'Aubenas
Maire d'Aubenas

En octobre, nous exprimions nos craintes d'un découpage cantonal qui, faute de concertation, ne respecte pas les critères objectifs proposés. Hélas, la réalité a dépassé nos prévisions les plus pessimistes, ce qui a motivé notre opposition aux futurs périmètres des cantons tels que définis dans le projet de décret du ministère de l'Intérieur.

Ce découpage est arbitraire et partisan, car il s'appuie sur des critères qui varient selon les secteurs et leur couleur politique. Le futur canton du Cheylard comprendra 46 communes et sera plus peuplé que l'un ou l'autre des deux cantons urbains d'Annonay. Le très vaste territoire de celui de Lamastre se trouve dans une situation tout aussi paradoxale et deviendra le troisième canton le plus peuplé de l'Ardèche. Autres exemples, celui de la commune

d'Aubenas qui se trouve divisée et répartie sur deux cantons distincts au mépris de la réalité géographique de la ville et des intercommunalités, et la communauté de communes « Rhône-Crussol » dont le périmètre est éclaté sur 3 territoires !

Sous couvert de parité et du sauvetage des Départements, l'Exécutif soutient cette réforme alors que l'avenir du Conseil général passe avant tout par la pérennisation des financements qui permettent d'assurer ses missions de solidarité.

En ce début d'année, nous réaffirmons la nécessité pour l'Ardèche de plus d'efficacité dans l'action publique et de davantage de proximité avec les élus. C'est le sens de notre action à vos côtés. Ce message d'optimisme s'accompagne des vœux très chaleureux que nous formulons pour 2014.

> À Neyrac-les-Bains, LA JETÉE est un nouveau lieu de création et de diffusion pour la danse contemporaine.

> EXPOSITIONS

> BALADES

> SPECTACLES

> SPORT

> RENCONTRES

> CONCERTS

> RENDEZ-VOUS

> DÉCOUVERTES

AGENDA

:: LA JETÉE ::

LIEU D'ART ET DE RESSOURCE CHORÉGRAPHIQUE

Situé dans le hameau de Neyrac-les-Bains, sur la commune de Meyras, LA JETÉE est un nouveau lieu de création et de diffusion pour la danse contemporaine. Cet ancien dancing devient ainsi le port d'attache de l'association Format, jusque-là structure itinérante, qui travaille au développement de l'art chorégraphique. Deux cent cinquante mètres carrés dédiés à la création, la recherche et la diffusion de l'art chorégraphique et la danse contemporaine. La JETÉE est installée au rez-de-chaussée du Neyrac Ciné, et les bureaux de l'association Format ont trouvé leur place au dernier

étage du bâtiment. Ce lieu accueillera des artistes en résidence mais il doit aussi être un outil d'éducation artistique pour l'enseignement de la danse et la pratique en amateur. Au-delà du pôle d'information et de documentation, de l'espace d'exposition et de projection, un des points forts de la structure est le studio de recherche qui, dans un même volume, propose un espace scénique modulable. Désormais « ancrée » sur les hauteurs de Meyras et portée par quatre personnes, l'association Format va pouvoir, depuis ce lieu, développer un axe pédagogique

fort, en engageant des partenariats avec les établissements scolaires, des structures socio-éducatives ou des associations culturelles. Ainsi, LA JETÉE, située à proximité des thermes de Neyrac, devient une plate-forme de diffusion artistique pour un public issu d'un territoire bien plus vaste que celui de proximité. La saison 2014 croise représentations scéniques, vidéo-danse, conférences dansées, et sera complétée, début juillet à la Maison du Parc à Jaujac, par le Festival chorégraphique (voir page 28).

+ d'infos : www.format-danse.com

:: LABEAUME EN MUSIQUES ::

QUARTIERS D'HIVER

Comme tous les ans à pareille époque, le festival Labeaume en musiques prend ses Quartiers d'hiver et propose aux mélomanes des rencontres magiques et décentralisées dans les villages sud-ardéchois. Il reste encore sept rendez-vous à voir et écouter jusqu'au mois de mai. À noter le concert de Lo Còr de la Plana (chants sacrés populaires occitans) à l'église de Chassiers le 19 janvier et Bande originale, un hommage au 7^e art, le 23 février à Ruoms (salle Rionis).

+ d'infos et réservations : 04 75 39 79 86 et www.labeaume-festival.org

LE THÉÂTRE EST LÀ !

:: Théâtre de Privas ::

DEUXIÈME PARTIE DE SAISON RICHE EN SPECTACLES

Pour sa deuxième partie de saison, le Théâtre de Privas propose jusqu'au mois de juillet de nombreux spectacles, expositions et autres temps forts pour tous les âges et tous les goûts. À voir à Privas mais aussi dans plusieurs communes ardéchoises au travers des Sorties d'artistes et des P'tites Envolées.

Vous êtes plutôt danse classique ou chanson contemporaine ? Jazz décoiffant ou théâtre tragique ? Vous appréciez tout autant les sorties à deux, voire en solo, et les soirées en famille ?... Le Théâtre de Privas propose pour sa deuxième partie de saison, jusqu'en juillet prochain, une quinzaine de spectacles dont huit à voir en famille, trois expositions à la Galerie d'art contemporain et 23 représentations « hors les murs » (entendez « décentralisées »). Pour sa 10^e année passée à la tête de l'établissement privadois, Dominique Lardenois a concocté un programme éclectique et étincelant ! « *S'il reste des places pour tous les spectacles, nous avons dû programmer des dates supplémentaires pour deux d'entre eux* (voir ci-contre, NDLR). » Le succès du théâtre, en effet, ne peut être démenti : la structure compte au fil des saisons entre 3 000 et 3 500 abonnés par an (pour 800 places assises) et le nombre de spectateurs l'an dernier s'élevait à près de 27 300 personnes dont plus

de 12 000 scolaires. Des spectateurs venus en grande majorité directement au Théâtre à Privas mais aussi dans les communes ardéchoises qui accueillent des représentations. Ainsi, avec les Sorties d'artistes en direction des primaires et maternelles et les P'tites Envolées pour tout public, le Théâtre de Privas irrigue tout le territoire.

Des missions culturelles

Scène conventionnée et Scène Rhône-Alpes, le Théâtre de Privas remplit plusieurs missions : création, diffusion pluridisciplinaire, soutien aux équipes artistiques de Rhône-Alpes et diffusion en direction des jeunes générations, écriture contemporaine... Des missions essentielles menées avec le nécessaire soutien des collectivités locales, dont le Conseil général.

+ d'infos et réservations : 04 75 64 93 39 et

www.theatredeprivas.com

À NE PAS RATER

Succès oblige, deux dates supplémentaires sont proposées pour deux spectacles :

Le Quatuor – Humour musical – À voir en famille.
Jeudi 13 et vendredi 14 février à 20 h 30

Maxime Le Forestier – Concert – **Jeudi 15 (20 h) et vendredi 16 mars (17 h)**

À voir aussi :

À bas bruit / Compagnie MPTA (Les mains, les pieds et la tête aussi !) – Nouveau cirque – À voir en famille
– **Vendredi 30 janvier et samedi 1^{er} février à 20 h 30**

Le Chant malhérien, Mort à Venise – Concert classique – 80 musiciens de l'Orchestre symphonique nouvelle génération – **Vendredi 7 février à 20 h 30**

Richard III de William Shakespeare avec Dominique Pinon / Théâtre de l'Incendie – **Jeudi 3 avril à 20 h 30**

:: 31^e édition du 7 au 17 février ::

FESTIVAL INTERNATIONAL DU 1^{ER} FILM D'ANNONAY



Et une de plus ! L'équipe de la MJC d'Annonay concocte cette année encore, pour le plus grand plaisir des cinéphiles, un festival où les jeunes réalisateurs et réalisatrices du monde entier sont à l'honneur pour présenter leur 1^{er} film. Au programme de cette 31^e édition, outre la thématique « Écrans gourmands », les organisateurs proposent une section compétitive de huit premiers longs métrages de fiction inédits en salles, une sélection hors compétition des meilleurs premiers films sortis cette année et une Carte blanche à la Cinéfondation, la « branche Festival de Cannes » pour la recherche de nouveaux talents.

Une fois encore, et c'est tant mieux, le jeune public ne sera pas en reste. En plus des films sélectionnés spécialement pour eux, les jeunes pourront assister le 11 février à une journée spéciale « Collège au cinéma » en présence du réalisateur Pierre Salvadori. À noter également, le 7 février, la soirée d'ouverture autour de Julien Doré avec la projection du film *Pop Redemption* dans lequel il joue, suivie du concert de l'artiste au Théâtre.

Programmation complète et renseignements sur : www.annonaypremierfilm.org

DIMANCHE 5 JANVIER

OPÉRA

Falstaff de Verdi

Retransmission depuis le
Metropolitan Opera de New York
VALS-LES-BAINS - Cinéma
Les Quinconces à 20 h

04 75 37 49 21
www.lesquinconces.com

DU LUNDI 6 JANVIER AU DIMANCHE 2 FÉVRIER

EXPOSITION PEINTURE

avec les élèves de l'Atelier Ghani Ghouar

VALS-LES-BAINS - Salle Volane
**Du lundi au vendredi de 8 h 30 à
12 h et de 13 h 30 à 17 h 30**

04 75 37 49 21
www.lesquinconces.com

JEUDI 9 JANVIER

THÉÂTRE

Gilles Ascaride

J'ai tué Maurice Thorez !

Mise en scène par Serge Valletti,
avec Gilles Ascaride, Gérard
Andréani et Philippe Caubère

AUBENAS

Salle Le Bournot à 20 h 45

04 75 89 02 09
www.sallelebournot.fr

VENDREDI 10 JANVIER

CONCERT

Des fourmis dans les mains + laross (1^{re} partie)

PRIVAS - Théâtre à 20 h 30

04 75 64 93 39
www.theatredeprivas.com

SAMEDI 11 JANVIER

CHANSON

Anne Sylvestre

1^{re} partie : Baptiste Dupré

AUBENAS

Salle Le Bournot à 20 h 45

04 75 89 02 09
www.sallelebournot.fr

PERFORMANCE

4^e journée « Soundpainting »

PRIVAS - 10 h - 18 h Conservatoire.

04 75 64 14 16
www.mairie-privas.fr

SAMEDI 11 ET

DIMANCHE 12 JANVIER

CIRQUE

Stage fil amateur adulte /

encadré par Anne-Lise Allard
de la C^{ie} Mauvais Coton

BOURG-SAINT-ANDÉOL

La Cascade 9 h 30 / 16 h

04 75 54 40 46
www.lacascadeclownnetcirque.fr

DIMANCHE 12 JANVIER

COURSE HORS STADE

Course nature du Pradel - 10,7 km

MIRABEL - Le Pradel

**Union sportive athlétisme
d'Aubenas**

www.coursenaturedupradel.
blogspot.fr

COURSE HORS STADE

Championnat Drôme/ Ardèche de cross- country FFA

MIRABEL - Le Pradel
drome-ardèche.athle.com

MERCREDI 15 JANVIER

SPECTACLE EN CHANTIER

En coulisses avec Electro Facto, jazz électro

VIVIERS - Théâtre

municipal à 18 h 30

04 75 90 17 84
www.cavajazz.fr

CIRQUE

« La Collection » Collectif

100 % Plastik, spectacle en
création de jonglerie dansée

BOURG-SAINT-ANDÉOL -

La Cascade à 19 h 30

04 75 54 40 46
www.lacascadeclownnetcirque.fr

EXPO

« Musiques en lecture »

Vernissage de l'exposition

« L'Afrique » PRIVAS - Médiathèque

Jacques Dupin à 17 h

04 75 64 14 16
www.mairie-privas.fr

VENDREDI 17 JANVIER

CONCERT

Kellylee Evans, groov'hip-hop jazz

VIVIERS - Théâtre municipal à 21 h

04 75 90 17 84
www.cavajazz.fr

EXPOSITION

DESSINS, PHOTOS

Stéphane Lallemand

Vernissage à 18 h 30 en

présence de l'artiste

Exposition du 18 janvier

au 1^{er} mars 2014

PRIVAS - Galerie d'exposition /

Espace d'art contemporain

Théâtre de Privas

04 75 64 93 39
www.theatredeprivas.com

SAMEDI 18 JANVIER

CONCERT

Pethrol + Roscoe, pop contrastée

ANNONAY - La Presqu'île à 21 h

04 75 33 15 54
www.lapresquile.fr

DIMANCHE 19 JANVIER

DANSE

Joyaux - George Balanchine

Retransmission depuis le Ballet
du Bolchoï de Moscou

VALS-LES-BAINS - Cinéma

Les Quinconces à 16 h

04 75 37 49 21
www.lesquinconces.com

LES DIMANCHES 19 JANVIER

ET 9 FÉVRIER

ATELIER THÉÂTRE ET MARIONNETTES

Laboratoire Nanoformes

AUBENAS - Théâtre de

Mazade, de 10 h à 17 h.

04 75 93 31 56

www.theatre-de-mazade.com

MARDI 21 JANVIER

DANSE

Swan Lake, The Dance

Factory (Afrique du Sud)

PRIVAS - Théâtre à 20 h 30

04 75 64 93 39
www.theatredeprivas.com

JEUDI 23 ET

VENDREDI 24 JANVIER

THÉÂTRE

Au pont de Pope Lick,

compagnie Ariadne

PRIVAS - Théâtre à 14 h et 19 h 30

04 75 64 93 39
www.theatredeprivas.com

VENDREDI 24 JANVIER

CONCERT

Baloji, afro-rap ensorcelé

ANNONAY - La Presqu'île à 21 h

04 75 33 15 54
www.lapresquile.fr

SAMEDI 25 JANVIER

MAGIE

Le One-Mage-Show,

Astier Industries

PRIVAS - 20 h 30 à la MJC Couleur

04 75 64 35 89
mjc-couleur-privas.e-monsite.com

HUMOUR

TITOFF - Déjà de

retour. One-man-show

VALS-LES-BAINS - Théâtre

Quinconces à 20 h 45

04 75 37 49 21
www.lesquinconces.com

CONCERT

Don Tepfer / Ben Wendel duo

- postjazz - (1^{re} partie : Plume)

AUBENAS - Salle Le

Bournot à 20 h 45

04 75 89 02 09
www.sallelebournot.fr

MARDI 28 JANVIER

CINÉ - CONFÉRENCE

Japon : L'Empire des sens

Un film de Maximilien Dauber

VALS-LES-BAINS - Cinéma Les

Quinconces à 15 h et 20 h 30

04 75 37 49 21
www.lesquinconces.com

CIRQUE

Le Vol du rempart,

C^{ie} Mauvais Coton

ANNONAY - Théâtre à 20 h 30

04 75 67 56 05
www.quelquesparts.com

SPECTACLE / THÉÂTRE D'OBJETS

Le Pied aux planches

« Cyrano Project »

La Face Nord C^{ie}.

LARGENTIÈRE - Salle des

fêtes - 14 h et 20 h

04 75 36 83 44
www.audeladutemps.fr

MERCREDI 29 JANVIER

SPECTACLE EN CHANTIER

En coulisses avec

R.A.P.H., Rap raphiné

ANNONAY - La Presqu'île à 18 h 30

04 75 33 15 54
www.lapresquile.fr

VENDREDI 31 JANVIER

CIRQUE

Château Descartes / C^{ie}

Galapiat, spectacle en création

BOURG-SAINT-ANDÉOL -

La Cascade à 19 h 30

04 75 54 40 46
www.lacascadeclownnetcirque.fr

VENDREDI 31 JANVIER

ET SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

CONCERT

Baptiste Trotignon/ Minino

Garay, duo de délices jazz's

31 janvier - VIVIERS -

Théâtre municipal à 21 h

1^{er} février - ANNONAY -

La Presqu'île à 21 h

04 75 90 17 84 - www.cavajazz.fr
04 75 33 15 54 - www.lapresquile.fr

CIRQUE

À bas bruit,

compagnie MPTA

PRIVAS - Théâtre à 20 h 30

04 75 64 93 39
www.theatredeprivas.com

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

MUSIQUES

ÉLECTRONIQUES

Burn Now Festival # 2

AUBENAS - Salle Le Bournot à 20 h

04 75 89 02 09
www.sallelebournot.fr

SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

SOIRÉE

Bal de l'ADAC

PRIVAS - À partir de 19 h
à l'espace Ouvèze.

04 75 64 14 16 - www.mairie-privas.fr

DIMANCHE 2 FÉVRIER

DANSE

LES ILLUSIONS PERDUES

d'Alexei Ratmanski
Retransmission en direct depuis
le Bolchoï de Moscou

VALS-LES-BAINS - Cinéma

Les Quinconces à 16 h

04 75 37 49 21

www.lesquinconces.com

LUNDI 3 FÉVRIER

ATELIER DANSE

« La grande classe »

avec Sophie Gérard, atelier
d'échauffement ouvert à tous

NEYRAC-LES-BAINS à

La Jetée de 18 h 30 à 19 h 30

07 811 07 836 - www.format-danse.com

VENREDI 7 FÉVRIER

CONCERT

Le Chant mahlérien,

Orchestre symphonique nouvelle
génération, direction Daniel Kawka

PRIVAS - Théâtre à 20 h 30

04 75 64 93 39

www.theatredeprivas.com

DANSE

« Territoire # 1 »

NEYRAC-LES-BAINS à

La Jetée à 20 h

07 811 07 836 - www.format-danse.com

CONCERT

Soul, funk, groove, pop, Mélissa Laveaux

en partenariat avec la SMAC 07

VALS-LES-BAINS - Théâtre

Les Quinconces à 21 h

04 75 37 49 21

www.lesquinconces.com

CIRQUE

Cordes(...) / Alexis Rouvre,

manipulation de cordes –
spectacle en création

BOURG-SAINT-ANDÉOL -

La Cascade à 19 h 30

04 75 54 40 46

www.lacascadeclownetcirque.fr

DU VENDREDI 7 AU

LUNDI 17 FÉVRIER

FESTIVAL CINÉMA

Festival international du premier film d'Annonay

Voir page 26

SAMEDI 8 FÉVRIER

CINÉ-MUSIQUE

Soirée « micro & films » par

l'association « Un peu de Pré vert »

et la Maison de l'image. Concert

avec Benjamin Schoos

AUBENAS - Salle Le

Bournot à 20 h 45

06 35 28 40 83 - www.sallelebournot.fr

OPÉRA

Rusalka – Antonin Dvorak

Retransmission depuis Le

Metropolitan Opera de New York

VALS-LES-BAINS - Cinéma

Les Quinconces à 18 h 55

04 75 37 49 21

www.lesquinconces.com

PERFORMANCE

5^e journée « Soundpainting »

PRIVAS - 10 h - 18 h Conservatoire.

04 75 64 14 16 - www.mairie-privas.fr

SAMEDI 8

ET DIMANCHE 9 FÉVRIER

DANSE

Stage « Danse et texte »

avec Sophie Gérard

NEYRAC-LES-BAINS à La

Jetée de 10 h à 17 h

07 811 07 836 - www.format-danse.com

MARDI 11 FÉVRIER

THÉÂTRE BURLESQUE

Brigada Dada

C^{ie} Janvier / Punto Clown C^{ie}.

LARGENTIÈRE - Salle

des fêtes - 20 h

04 75 36 83 44 - www.audeladutemps.fr

JEUDI 13 FÉVRIER

DANSE

Casse-Noisette par le

Ballet Opéra national de Kiev

VALS-LES-BAINS - Théâtre

Les Quinconces à 20 h 45

04 75 37 49 21

www.lesquinconces.com

JEUDI 13 FÉVRIER ET

VENREDI 14 FÉVRIER

HUMOUR MUSICAL

Le Quatuor

PRIVAS - Théâtre à 19 h 30

(le 13) et 20 h 30 (le 14)

04 75 64 93 39

www.theatredeprivas.com

VENREDI 14 FÉVRIER

DANSE ET CINÉMA

Atelier du regard – un voyage en
images dans la culture chorégraphique

AUBENAS à la Maison de

l'image à 18 h 30

07 811 07 836

www.format-danse.com

SAMEDI 15 FÉVRIER

PRÉSENTATION DE

SAISON + CONCERT

VIVIERS - Théâtre municipal à 20 h

04 75 90 17 84 - www.cavajazz.fr

LUNDI 17 FÉVRIER

DÉBAT RENCONTRE

avec Émilie Flacher, metteuse

en scène de la C^{ie} Arnica

AUBENAS - Par le Théâtre

de Mazade au Grand

Café français à 19 h

04 75 93 31 56

www.theatre-de-mazade.com

MARDI 18 FÉVRIER

CINÉ - CONFÉRENCE

Le Transsibérien :

Moscou - Vladivostok

Un film de Christian Durand.

VALS-LES-BAINS - Cinéma Les

Quinconces à 15 h et 20 h 30

04 75 37 49 21 - www.lesquinconces.com

VENREDI 21 FÉVRIER

NOUVEAU CIRQUE

QUIEN SOY ?

C^{ie} El Nucleo

en partenariat avec La Cascade

VALS-LES-BAINS - Théâtre

Les Quinconces à 20 h 45

04 75 37 49 21

www.lesquinconces.com

SAMEDI 22 FÉVRIER

PRÉSENTATION DE

SAISON + CONCERT

ANNONAY - La Presqu'île à 21 h

04 75 33 15 54 - www.lapresquile.fr

CONCERT

« Carte blanche »

aux professeurs

PRIVAS - 20 h - Temple de Privas

04 75 64 14 16 www.mairie-privas.fr

CONCERT

Battle hip-hop Drôme /

Ardèche 8 groupes de 4 danseurs

PRIVAS - 14 h à la MJC Couleur

04 75 64 35 89

mjc-couleur-privas.e-monsite.com/

COURSE HORS STADE

Foulée du Saint-Joseph

SAINT-DÉSIRAT

Annonay Jogging Club

06 82 92 35 84 et annonay-jogging.fr

DU LUNDI 24 FÉVRIER

AU DIMANCHE 2 MARS

CULTURE DU MONDE

« Invitation à la Roumanie »

Concerts, spectacles,

conférences, cinéma, rendez-
vous jeune public et ateliers.

Expositions à partir du 10 février

AUBENAS - Salle Le Bournot,

château, médiathèque Jean Ferrat

04 75 89 02 02

www.aubenasinvitation.com

DU MARDI 25

AU JEUDI 27 FÉVRIER

THÉÂTRE

Aucun homme n'est une

île, Théâtre de la Renaissance

PRIVAS - Théâtre à 14 h et

20 h 30 (le 25) et à 10 h (le 26)

PRIVAS - Théâtre à 10 h

et 14 h (le 27)

04 75 64 93 39

www.theatredeprivas.com

VENREDI 28 FÉVRIER

CIRQUE

La Recherche de la vérité absolue

Collectif Les Amis de Christine,

spectacle en création de

cirque jonglé et discuté

BOURG-SAINT-ANDÉOL -

La Cascade à 19 h 30

04 75 54 40 46

www.lacascadeclownetcirque.fr

> ZOOM SUR...

SMAC 07 : PRÉSENTATION DE SAISON À CAVAJAZZ ET LA PRESQU'ÎLE

Cavajazz à Viviers et La Presqu'île à Annonay, les deux
scènes de musiques actuelles (SMAC), vous invitent
chacune à participer à leur deuxième présentation de
saison. Pour tout savoir des spectacles proposés jusqu'à
l'été ! Un concert suit la présentation.

Cavajazz, samedi 15 février à 20 h.

La Presqu'île, samedi 22 février à 21 h.

+ d'infos sur le site récemment relooké de Cavajazz /

La Presqu'île / SMAC 07 www.cavajazz.fr

et www.lapresquile.fr

ARDÈCHE ESPACE MONTAGNE SUR FACEBOOK

C'est nouveau. Retrouvez sur Facebook toutes les informations sur les sites gérés par Ardèche espace montagne : la Croix-de-Bauzon, la Chavade, le Pal, le Montivernoux, la ferme de Bourlatier... Pour cette saison d'hiver, les nouveautés neige seront à l'honneur avec « La traversée de la montagne ardéchoise à ski et raquettes » et « Le domaine des farfadets » à la Croix-de-Bauzon.

+ d'infos : www.facebook.com/ardeche.espace.montagne

:: De passage le 26 janvier ::

RALLYE MONTE-CARLO HISTORIQUE

Ouvert aux modèles de voitures ayant participé au Rallye automobile Monte-Carlo entre 1955 et 1980, le 17^e Rallye Monte-Carlo historique s'élancera mercredi 22 janvier de différentes villes européennes. Tous les équipages se rejoindront en fin de semaine dans la Drôme avant de s'attaquer le dimanche 26 janvier à une étape ardéchoise composée de grandes classiques comme « Le Moulinon – Antraigues » et « Burzet - Saint-Martial » en début de journée. Pas de répit pour les concurrents qui auront tout juste le temps de faire une halte à Saint-Agrève avant de s'attaquer à deux autres monuments du Monte-Carlo : « Lalouvès – Labatie-d'Andaure » et « Lamastre – Gilhoc – Alboussière », avant de revenir à Valence via Plats et Tournon-sur-Rhône.

+ d'infos : www.acm.mc



:: Cyclisme ::

LE RENDEZ-VOUS DES PROS ET DES CYCLOS



© Boucles Drôme Ardèche

Qui succédera à Mathieu Drujon au palmarès de la Classic Sud Ardèche – Souvenir Francis Delpech ? Réponse samedi 1^{er} mars sur la place Charles de Gaulle de Ruoms. L'épreuve, inscrite au calendrier de l'Union cycliste internationale, devrait de nouveau accueillir

les meilleurs coureurs professionnels français, dont ceux des équipes du Pro Tour, l'élite du cyclisme mondial.

Pour la troisième année consécutive, le peloton s'élancera de Bourg-Saint-Andéol en direction des gorges de l'Ardèche. L'ascension de l'emblématique rocher de Sampzon a dû être retirée du parcours en raison de travaux sur le tablier du pont. Le comité d'organisation des Boucles Drôme Ardèche (BDAO) a donc tracé un nouvel itinéraire conforme à la tradition de l'épreuve ardéchoise. C'est-à-dire exigeant et technique ! Le même jour, la Classic du Rocher permettra aux cyclosportifs de se mettre

dans la peau des pros : la sixième édition de cette randonnée proposera deux parcours de 100 et 80 km autour de Ruoms.

Le Conseil général de l'Ardèche est un partenaire historique des courses de début de saison, héritières du Grand Prix de Ruoms puis des Boucles du Sud Ardèche. La Classic Sud Ardèche – Souvenir Francis Delpech sera suivie, dimanche 2 mars, par la Drôme Classic ; l'ensemble formant les Boucles Drôme Ardèche.

+ d'infos : www.boucles-drome-ardeche.fr

L'AGNEAU

L'agneau de l'Ardèche est un produit emblématique que vous trouverez sur les étals de vos bouchers.

INGRÉDIENTS

Pour 2 personnes :

2 carrés d'agneau
de 3 côtes

2 cuillères à soupe
d'huile d'olive

2 gousses d'ail
thym

1 demi-litre de
fond blanc de
volaille (bouillon

de poule en cube)

légumes de saison
de votre choix

une noix de beurre



© Gérard Issartel

> LA RECETTE DE...



© Gérard Issartel

Philippe Albert

Bistro resto *Chez Lulu*

4, place du Foiral
07000 Privas

04 75 64 63 80
www.chez-lulu.net

Un restaurant sélectionné
par la marque collective
Goûtez l'Ardèche®.

CARRÉ D'AGNEAU

Faire préparer chez son boucher deux carrés d'agneau avec trois côtes manchonnées.

Faire colorer sur toutes les faces dans une cocotte avec de l'huile d'olive fumante.

Faire cuire l'agneau à feu moyen, à

découvert en cocotte avec de l'huile d'olive et 1 demi-litre de fond blanc de volaille, 2 gousses d'ail incisées au couteau et du thym.

Faire cuire l'agneau en arrosant régulièrement à l'aide d'une cuillère à soupe, pendant environ 10 minutes.

Faire cuire les légumes à la vapeur (fondants) ensuite les faire sauter avec une noix de beurre à feu moyen. Servir le carré d'agneau accompagné des légumes et de pommes de terre.

> LE RESTAURANT

Agréé par la marque collective « Goûtez l'Ardèche® » en 2013, *Chez Lulu* vous propose une cuisine exclusivement à base de produits frais, locaux et de saison.

Le restaurant travaille essentiellement en circuits courts en s'approvisionnant auprès de producteurs du bassin privadois... mais c'est aussi un bistrot où l'on improvise des apéros dînatoires et où les « planchas ardéchoises » avec charcuterie et fromage de chèvre sont de rigueur.

L'ÉLEVAGE OVIN EN ARDÈCHE

L'Ardèche compte 350 éleveurs professionnels pour un cheptel de 60 500 brebis.

Les élevages sont généralement constitués de petits troupeaux, en moyenne 100 brebis par exploitation, et sont souvent mixtes (ovins-châtaignes, ovins-caprins, ovins-bovins).

Ils sont bien présents sur tout le territoire ardéchois, notamment sur les secteurs les plus difficiles (zones de fortes pentes, plateaux calcaires secs).

Il existe des signes d'identification de la qualité et de l'origine pour la viande d'agneau :

- le Label rouge pour l'agneau de l'Adret,
- l'IGP pour l'agneau de Lozère Elovel (communes de l'Ardèche limitrophes à la Lozère).

Grâce aux abattoirs présents en Ardèche, il est possible de trouver des agneaux nés, élevés et abattus dans le département.

> PRATIQUE

Retrouvez les producteurs d'agneau sur www.ardeche-agroalimentaire.fr, mot-clé : « agneau ».

Page réalisée avec le Centre du développement agroalimentaire «Ardèche le goût» et le Syndicat ovin de l'Ardèche, plus d'infos sur <http://blog.ardechelegout.fr>.

1914-1918 EN ARDÈCHE



1. Quelle est la date du début de la mobilisation générale en 1914 ?

- a) 28 juin
- b) 31 juillet
- c) 2 août

2. Les soldats du 61^e régiment de Privas ont combattu sur le front d'Orient, à Salonique. Dans quel pays se trouve cette ville ?

- a) Grèce
- b) Albanie
- c) Turquie

3. Qui était Élisabeth Jalaguier, dont le nom figure sur le monument aux morts de Vallon-Pont-d'Arc ?

- a) Une cantinière
- b) Une brancardière
- c) Une infirmière

4. De nombreux monuments aux morts en Ardèche et dans d'autres départements ont été réalisés en pierre de Vogüé. De quelle couleur est-elle ?

- a) Rose
- b) Jaune
- c) Bleue

5. Dans quel département a été retrouvé, en août dernier, le corps du poilu de Saint-Laurent-du-Pape, Fernand Terras ?

- a) Meuse
- b) Marne
- c) Aisne

6. En quelle année est né Alexis Tendil, le dernier poilu ardéchois décédé à l'âge de 109 ans ?

- a) 1892
- b) 1894
- c) 1896

7. Combien de projets ont reçu le label de la mission du centenaire en Ardèche ?

- a) 2
- b) 4
- c) 7

ENVOYEZ VOS RÉPONSES sur papier libre (format A4) avant le 27 janvier (le cachet de La Poste faisant foi), en indiquant vos nom, prénom, adresse et téléphone.

LES BONNES RÉPONSES AU JEU-CONCOURS RELIEFS N° 60 ÉTAIENT :

1- Le syndicat mixte ADN a vu le jour en 2007 (b). 2- Le sigle FTTH signifie *Fiber to the home* (c). 3- La longueur du réseau de fibre déployée en Ardèche et Drôme est 2 300 km (a). 4- Jacques Dondoux et Maurice Quinkal sont les fondateurs du SIVU des Inforoutes de l'Ardèche (c). 5- Un FAI est un fournisseur d'accès à Internet (a). 6- Outre la fracture numérique, le Département de l'Ardèche s'est préoccupé de résorber les zones blanches en téléphonie mobile (b). 7- 226 logements ardéchois seront concernés par le projet « Sustain-ITC » (b).

LES GAGNANTS SONT :

1^{er} prix, un bon d'achat d'une valeur de 200 € dans un magasin ardéchois multimédia : Carine Aldie (Aubenas) - 2^e prix, un bon d'achat d'une valeur de 130 € dans un magasin ardéchois multimédia : Séverine Vialle (Vinzieux 07) - 3^e prix, un bon d'achat d'une valeur de 70 € dans un magasin ardéchois multimédia : Agathe Boyer (Cellier-du-Luc 07) - du 4^e au 13^e prix, 10 sacs à dos aux couleurs du Conseil général : Ronne Chalvet (Malarce-sur-la-Thines 07), Margueritte Gay (Saint-Marcel-lès-Annonay 07), Véronique Bécheras (Arras-sur-Rhône 07), Jean-Pierre Dentressangle (Annonay 07), M. et M^{me} Coquillet (Saint-Sylvestre 07), Marie Pansier (Payzac 07), Magali Rossetti (Pranles 07), Jocelyne Charre (Saint-Péray 07), Roselyne Desgaches (Roiffieux 07), Dominique Bernard (Félines 07).

EXTRAIT DU RÈGLEMENT. Ce jeu est ouvert à tous. Une seule réponse par foyer. Le tirage au sort parmi les bonnes réponses sera effectué par maître Delay, huissier de justice à Privas. Le règlement est disponible sur simple demande au Conseil général de l'Ardèche. Chaque gagnant sera avisé personnellement du résultat.

Les réponses sont à envoyer à : Concours Reliefs – Conseil général de l'Ardèche – Direction de la Communication – Hôtel du Département – BP 737 – 07007 Privas Cedex.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement déposé chez maître Delay, huissier de justice à Privas.

Les réponses expédiées après le 27 janvier 2014 ne seront pas prises en considération.

1^{er} PRIX

Un bon d'achat d'une valeur de 200 € dans un magasin culturel ardéchois.

2^e prix

Un bon d'achat d'une valeur de 130 € dans un magasin culturel ardéchois.

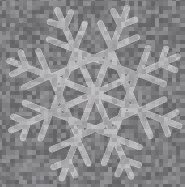
3^e prix

Un bon d'achat d'une valeur de 70 € dans un magasin culturel ardéchois et 10 sacs à dos aux couleurs du Conseil général.



• Pour connaître les conditions de circulation... •

1

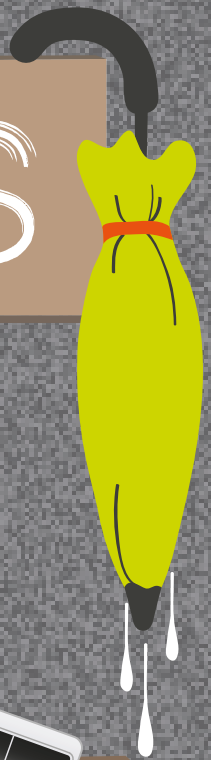


SEUL

NUMÉRO

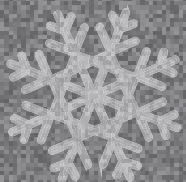
PLEIN

D'INFOS



09 69 39

07 07



appel non surtaxé

